

Commercy Ville de

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

BUDGET VILLE

BUDGET EAU

BUDGET ASSAINISSEMENT

réunion du Conseil municipal

mercredi 6 avril 2016

salle des Citoyens et du Conseil municipal

Sommaire :

Budget Ville

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement	p 3
Éléments d'analyse des dépenses	pp 4 à 11
Détail des dépenses par article	pp 12 à 15
Éléments d'analyse des recettes	pp 16 à 22
Détail des recettes par article	pp 23 à 25
Vue d'ensemble de la section d'investissement	p 26 et 27
Détail des dépenses par programme	pp 28 et 29
Détail des recettes par programme	p 30 et 31
Explication sur les balances	p 32
Balances générale et générale cumulée	p 33

Budget Eau

Détail dépenses et recettes	p 34
Balances générale et générale cumulée	p 35

Budget Assainissement

Détail dépenses et recettes	p 36
Balances générale et générale cumulée	p 37

VILLE 2015 - COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Imputat°	libellés	réalisé 2014	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015	évolution CA 2014/2015 en valeur	évolution CA 2014/2015 en %
60	achats	826 951,82	889 355,00	862 955,00	765 182,83	-61 768,99	-7,47%
61	services extérieurs	577 881,15	574 157,80	554 077,80	444 686,46	-133 194,69	-23,05%
62	autres services extérieurs	180 675,07	271 325,00	245 569,04	196 387,12	15 712,05	8,70%
63	impôts et taxes	48 513,57	45 300,00	42 424,00	41 868,82	-6 644,75	-13,70%
O11	charges à caractère général (60+61+62+63)	1 634 021,61	1 780 137,80	1 705 025,84	1 448 125,23	-185 896,38	-11,38%
O12	charges de personnel et frais assimilés	3 515 466,63	3 640 551,00	3 608 046,72	3 532 334,47	16 867,84	0,48%
O14	atténuations de produits	36 415,00	39 000,00	38 855,00	31 641,00	-4 774,00	-13,11%
O22	dépenses imprévues		16 500,00	16 000,00			
65	autres charges de gestion courante	993 884,08	1 041 800,00	963 213,92	873 557,86	-120 326,22	-12,11%
66	charges financières	211 652,67	280 000,00	228 527,28	184 044,10	-27 608,57	-13,04%
67	charges exceptionnelles	8 546,62	29 000,00	27 000,00	9 640,89	1 094,27	12,80%
68	dotations aux provisions (op. réelle car prov semi-bud)	7 788,00	12 578,32	12 578,32	12 578,32	4 790,32	61,51%
SOUS TOTAL		6 407 774,61	6 839 567,12	6 599 247,08	6 091 921,87	-315 852,74	-4,93%
opérations d'ordre							
675	valeurs comptables des immobilisations cédées				8 444,34	8 444,34	
676	différences / réal positives transférées en inv				10 384,86	10 384,86	
6811	dotations aux amortissements	639 261,40	680 000,00	615 000,00	603 968,32	-35 293,08	-5,52%
7133	variation des en-cours de production de biens	180,00				-180,00	-100,00%
O42	transfert entre sections (675+676+6811+7133)	639 441,40	680 000,00	615 000,00	622 797,52	-16 643,88	-2,60%
O23	virement à la section d'investissement		1 295 727,39	1 716 295,40			
TOTAL GENERAL		7 047 216,01	8 815 294,51	8 930 542,48	6 714 719,39	-332 496,62	-4,72%

RECETTES

Imputat°	libellés	réalisé 2014	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015	évolution CA 2014/2015 en valeur	évolution CA 2014/2015 en %
O13	atténuations de charges	194 491,82	173 050,00	147 550,00	150 183,55	-44 308,27	-22,78%
70	produits des services, du domaine et ventes div	524 820,98	492 463,11	498 928,58	508 776,08	-16 044,90	-3,06%
73	impôts et taxes	3 589 075,82	3 911 569,00	3 951 590,00	4 071 960,63	482 884,81	13,45%
74	dotations, subventions et participations	2 802 466,36	2 716 772,00	2 721 366,11	2 725 686,43	-76 779,93	-2,74%
75	autres produits de gestion courante	351 708,13	325 500,00	325 500,00	334 262,39	-17 445,74	-4,96%
76	produits financiers	3 744,01	3 408,01	3 407,19	3 407,19	-336,82	-9,00%
77	produits exceptionnels (hors 775)	196 055,39	26 560,00	26 228,21	22 079,83	-173 975,56	-88,74%
SOUS TOTAL		7 662 362,51	7 649 322,12	7 674 570,09	7 816 356,10	153 993,59	2,01%
775	produits des cessions d'immobilisations				18 829,20	18 829,20	
722	travaux en régie immobilisations corporelles	1 747,33	15 000,00	15 000,00	8 028,98	6 281,65	359,50%
776	différences sur réalisations négatives reprises						
777	quote-part des subv d'inv transférée au cl résultat	59 311,41	76 000,00	76 000,00	67 532,21	8 220,80	13,86%
7811	reprises sur amortissements		3 000,00	93 000,00	89 901,70	89 901,70	
O42	transfert entre sections (722+776+777+7811)	61 058,74	94 000,00	184 000,00	165 462,89	104 404,15	170,99%
OO2	excédent de fonctionnement reporté		1 071 972,39	1 071 972,39			
TOTAL GENERAL		7 723 421,25	8 815 294,51	8 930 542,48	8 000 648,19	277 226,94	3,59%

ELEMENTS D'ANALYSE - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les **dépenses totales** de la section de fonctionnement s'élèvent à 6 714 719.39 €, soit une baisse de 4.72 % (- 333 497 €) par rapport au CA 2014.

Les **mouvements d'ordre** qui alimentent la section d'investissement s'élèvent à 622 797.52 € :

➤ valeurs comptables des immobilisations cédées :	8 444.34 €
➤ différences sur réalisations positives transférées en investissement :	10 384.86 €
➤ dotations aux amortissements :	603 968.32 €

Les **dépenses réelles** (dépenses totales - mouvements d'ordre) s'élèvent à 6 091 921.87 €, soit - 4.93 % de CA à CA (- 315 900 €). Cette variation globale se distribue sur les chapitres suivants :

➤ Charges à caractère général :	- 185 900 €
➤ Charges de personnel et frais assimilés :	+ 16 900 €
➤ Atténuations de produits :	- 4 800 €
➤ Autres charges de gestion courante :	- 120 300 €
➤ Charges financières :	- 27 600 €
➤ Charges exceptionnelles :	+ 1 100 €
➤ Dotations aux provisions :	+ 4 800 €

Chapitre 011 : charges à caractère général : - 11.38 % (- 185 900 €)

Hausse des montants mandatés de + de 5 000 € aux articles concernant :

article	évol n / n-1	observations
60612 énergie, électricité : électricité	+ 6 200	Après une grande stabilité des montants payés entre 2013 et 2014, nous enregistrons une hausse de 4,8 %. Les montants croissent plus particulièrement dans les <u>équipements sportifs</u> (dojo, piscine, Parmentier, boulodrome, Marlat), mais aussi à <u>Monplaisir</u> et à <u>l'école du Château</u> . Cette hausse s'explique notamment par la conséquence en année pleine de <u>l'augmentation des tarifs jaunes</u> (+2,5 % au 1/11/2014) et par la nouvelle hausse de 0,9 % au 1/08/2015. Signalé : le tarif jaune a disparu au 31/12 dernier (passage du tarif régulé au tarif de marché obligatoire). La <u>CSPE</u> (Contribution au Service public de l'Electricité) a quant à elle crû de 18 % (de 16,5 à 19,5 € / Mwh), soit une hausse de près de 3 % du prix final de l'électricité.
60623 alimentation	+ 9 600	Les factures des <u>repas achetés au collège</u> pour les deux <u>restaurants scolaires</u> constituent le principal poste de dépense de l'article (66 500 € environ, soit 94 % du total et 9 400 € de hausse). Entre 2014 et 2015, le nombre de repas servi est stable (environ 14 500), mais le <u>prix</u> pratiqué par le Conseil départemental continue d'évoluer à la <u>hausse</u> : 4,56 € en 2015 contre 3,77€ en 2014, soit <u>+ 21 %</u> (3,11 € en 2013 et 2,81 € en 2012, soit + 62 % en 3 ans). Pour mémoire, les sommes utilisées au bénéfice du don du sang sont en légère baisse. 2015 constitue enfin la première année pleine pour la formule des repas des mercredis récréatifs (2 200 €, coût de 6,49 € par repas acheté à l'Hôpital).
61562 maintenance - services techniques	+ 10 400	Figurent ici les sommes versées à <u>Dalkia</u> au titre des prestations (P2) et de la garantie totale (P3). 98 100 € ont été versés en 2015 (+ 8 000 €) ; en <u>2014</u> , nous avons bénéficié d'une <u>diminution des sommes dues</u> , grâce à la <u>valorisation de certificats d'économie d'énergie</u> (même montant : 8 000 €). Par ailleurs, 7 600 € ont été mandatés à Pass Sport (+ 3 000 €), pour les <u>contrôles annuels des aires de jeux et des agrès sportifs</u> (tests sur sols souples et reprises en plus). Parmi les autres principaux fournisseurs, on trouve Otis pour l'entretien des <u>ascenseurs</u> (7 000 €), Bureau Veritas pour la <u>vérification électrique</u> (4 300 €) et Lambert téléphonie pour l'entretien d'alarme (2 700 €).
61881 autres frais divers - autres services	+ 11 000	Hausse enregistrée après une baisse l'an passé d'un montant similaire. L' enveloppe consacrée aux <u>sorties Cap Jeunes</u> voit son coût progresser de 5 600 € (10 700 € au total), consécutivement à la mise en place des <u>deux semaines d'activités</u> à chaque période de vacances (hors été). Par ailleurs, le coût des <u>animations au musée</u> s'établit à 6 800 € (+ 4 400 €, concomitamment à une hausse de la subvention du Conseil départemental de 1 600 €). Ateliers, spectacles, contes, visites guidées ont été programmés en plus grand nombre qu'en 2014.
62311 annonces	+ 6 100	Après une baisse de 7 200 € l'an passé. Abonnement <u>annonces web</u> Lorraine au Coeur (+

et insertions - autres services		régularisation années précédentes) pour 1 300 € (au lieu de 0), insertion dans les <u>pages jaunes</u> (600 € au lieu de 0). Le coût des <u>encarts</u> publicitaires (concentrés dans le magazine <i>Spectacles</i>) reste stable. Des <u>annonces légales</u> ont été passées en 2015, pour 3 200 € (contre 100 € l'année précédente). Enfin, un pack web d'un an à <u>emploipublic.fr</u> a été souscrit (pas d'annonce payante pour recrutement en 2014).
6237 publicité, publicat°, rel publicq	+ 6 100	Après une baisse de 5 100 € l'an passé. Trois numéros de <i>Commercy Actus</i> mandatés en 2015, contre un en 2014. Par ailleurs, une <u>campagne</u> de promotion en faveur de <i>l'Eté chez Stan</i> a été réalisée à la radio.
6247 transports collectifs	+ 6 400	L' <u>arrêt</u> de l'utilisation du <u>minibus</u> municipal a conduit à la mise en œuvre d'un <u>marché de transport à bons de commande</u> à compter du 1/07/2015. Ce marché engendre des dépenses nouvelles au compte 6247, parmi lesquelles se trouvent le coût des <u>navettes</u> dans ou en proximité de Commercy (au bénéfice des <u>scolaires</u> : sorties et parcours du soir + 4 500 €). On relève par ailleurs un plus grand nombre de sorties réalisées dans le cadre de <u>Cap Jeunes</u> (+ 1 600 €). Pas de visite de la Ville en bus commandée en 2015. Coût des déplacements moins important dans le cadre du jumelage, mais une sortie du Conservatoire pour la salle Poirel à Nancy (contre aucune en 2014).
6257 réceptions	+ 5 500	Une baisse de 7 100 € avait été constatée en 2014. Réception de la délégation d' <u>Hockenheim</u> une année sur deux au printemps (à Commercy en mai dernier ; coût plus élevé de 5 500 € par rapport à 2014). L'autre année, simple signature de la charte de jumelage. On trouve également en 2015 des frais de restaurant dans le cadre des <u>Etats généraux du Sport</u> (360 €), davantage de repas attribués en marge de l'organisation de <i>l'Eté chez Stan</i> (+ 300 €). Les frais destinés aux réunions du Bureau municipal et du Comité de direction ont été réduits à 300 € (- 200). En 2014, avaient été mandatées des réductions salées pour l'inauguration du Multi Accueil (300 €). et une chambre d'hôtel pour l'expo européenne des Métiers d'art (220 €).
62876 remboursemts de frais au GFP de rattachement	+ 8 200	Deux sommes sont rattachées en 2015 relatives à la mise à disposition de la <u>balayeuse</u> durant l'année (7 700 €) et à la participation à l'appel à manifestation d'intérêt (<u>AMI centre-bourg</u> (quote-part communale estimée à 2 700 €). Signalé : la refacturation du matériel de balayage était imputée l'an passé indistinctement avec le personnel mis à disposition pour cette tâche (c/6216). A noter la participation à l'achat d'émaux de Longwy pour le départ de la Sous-Préfète (100 €). En 2014, refacturation du Guide de l'Eté pour 2 250 €.
62878 remboursemts de frais aux autres organismes	+ 9 400	La différence tient à partir de 2015 dans la mise à disposition par la commune de <u>Toul</u> de ses moyens en matière d' <u>instruction du droit des sols</u> (9 600 € ; transfert de compétence effectif de l'Etat vers Commercy à partir du 1/07/2015). On trouve de manière habituelle à cet article la refacturation des <u>charges de la salle des Tilleuls</u> , gérée par le Collège (un tiers des factures de gaz, d'électricité et d'eau).

Baisse des montants mandatés de + de 5 000 € aux articles concernant :

article	évol n/n-1	observations
60611 eau et assainissement	- 37 100	Sur la <u>piscine</u> , la baisse s'établit cette année à 39 400 € : la <u>consommation</u> est en <u>diminution</u> (- 20 % environ d'après les factures) ; des fuites ont été réparées. Par ailleurs, la hausse subie l'an passé portait principalement sur cet équipement (+ 22 500 € sur 26 900 €) et reposait notamment sur un <u>décalage de facturation</u> (suite à changement de compteur). Les montants mandatés vont néanmoins croissants pour les <u>écoles</u> (2 700 €), les <u>fontaines</u> (décalages de facturation) et le site des <u>Roises</u> .
606311 fournitures d'entretien - autres services	- 8 400	Diminution nette de montants mandatés, en dépit d'une hausse de 1 500 € des dépenses relatives au <u>traitement de l'eau</u> de la piscine. <u>Baisse des dépenses de produits d'entretien de 9 900 € (- 52 %)</u> , grâce à un effort de rationalisation et à une grande vigilance dans les achats (<u>uniformisation des pratiques</u> et des produits, <u>changement de fournisseur</u> , <u>formation</u> , <u>sensibilisation</u>).
6064 fournitures administratives	- 6 400	Nouvelle diminution du montant, après des baisses de 5 800 et 3 100 € enregistrées les deux années précédentes. <u>Gestion raisonnée des fournitures</u> et utilisation des stocks (boîtes pour les archives, registres, stylos, fournitures de bureau, cartouches machine à affranchir, etc.) Le nombre d' <u>enveloppes</u> commandées a diminué (<u>dématérialisation des envois</u>). <u>Décalage</u> de plusieurs mois dans la commande du <u>papier</u> . Pas d'acquisition de fournitures

		dans le cadre de Comenius (- 900 €).
60682 autres matières et fournitures - services techniques	- 22 500	<u>Vigilance</u> accrue avant chaque commande, <u>mise en concurrence systématique</u> des fournisseurs, attention portée également à une <u>répartition affinée des dépenses</u> entre fonctionnement et investissement. La baisse est également la conséquence d'une <u>moindre sinistralité</u> dans nos bâtiments (moins de fournitures à acheter). A noter, des montants en <u>diminution à la piscine</u> en particulier ; des montants en <u>hausse</u> au bénéfice de l'école <u>Jean Rostand</u> (+ 5 600 €, classe passerelle, boutons poussoirs toilettes, vitre, remplacement de WC), mais aussi sur les <u>bassins et fontaines</u> (+ 3 200 €, remise en peinture Godelles, pièce en panne fontaine de Breuil).
61522 entretien et réparations sur bâtiments	- 42 900	Après une hausse de 3 900 en 2014, <u>sinistralité en recul</u> . En 2015, réparation de <u>porte sectionnelle</u> (CTM), remplacement de cartes sur <u>ascenseur</u> (Mairie), nettoyage de <u>tags</u> , réfection de <u>jambages</u> en pierre sur chapelle (cimetière), reprises de <u>descentes d'eau</u> pluviale (écoles), interventions sur <u>chaudières</u> murales, alarme, climatiseurs, adoucisseurs, remplacement de <u>vitres</u> (dont piscine), travaux sur <u>toitures</u> (maison des entreprises, Monplaisir). En 2014, travaux au <u>Dojo</u> suite à <u>incendie</u> (19 700 €), remplacement d'une <u>vitre à la piscine</u> , remplacement de l'alimentation en <u>eau</u> de <u>Monplaisir</u> , dépannage <u>désenfumage</u> Monplaisir, remplacement réseau caniveaux entre bâtiments aux <u>Roises</u> , nettoyage de tags, remplacement de <u>pierres</u> en façade du presbytère, remplacement disconnecteur à la MECS, remise en état <u>toiture</u> des Punevelles, du jambage d'une fenêtre à la conciergerie du Prieuré de Breuil, travaux de sécurité au Musée, travaux de toiture et peinture au SIP, réfection d'un <u>mur</u> mitoyen (Tuilerie), etc. Les <u>variations peuvent être importantes</u> selon les années.
61523 entretien et réparations sur voies et réseaux	-66 500	Après une hausse de 8 200 € en 2014. Marché de <u>marquage au sol</u> pour 19 400 € (contre 10 800 € en 2014), travaux <u>entretien</u> / réfection <u>de voirie</u> pour 6 200 € seulement, sur les rues Dumont et Verneau. Le <u>programme habituel</u> d'entretien (point à temps, traitement des fissures et nids de poules, qui s'élevait à 34 500 € en 2014) a été <u>décalé</u> d'une année. On relève également la mise en place de <u>blocs béton</u> au CTM, le remplacement de <u>luminaires</u> rue de Lattre (accidenté) et à l'arrière du Château (suite à vandalisme), l'intervention sur un <u>poteau incendie</u> place de Gaulle, le décapage de la <u>fontaine</u> des Godelles. En 2014 avaient été mandatés la mise en conformité des <u>feux</u> tricolores à l'angle du cimetière (27 400 €), la rénovation de l' <u>accès</u> au stade <u>Parmentier</u> (10 400 €), la remise en état des feux tricolores Place de Gaulle (4 000 €), le remplacement d'un <u>poteau béton</u> accidenté route d'Euville (4 600 €), d'un <u>candélabre</u> , la réparation de la <u>rampe</u> handicapée devant pharmacie (3 300 €), etc.
616 primes d'assurance	-46 400	En 2015, l'assurance <u>dommage aux biens</u> croît de 3 800 € et la <u>responsabilité civile</u> de 500 €. Sur l'exercice 2014, on trouvait le paiement de la cotisation dommages aux biens de <u>deux</u> exercices (2013 et 2014), soit 38 300 € et 40 700 € (<u>décalage</u> dans la réception de l'échéance) et le paiement de l'assurance <u>dommage ouvrage</u> pour le <u>Multi Accueil</u> (12 700 € : <u>une seule</u> échéance).
62321 fêtes et cérémonies - autres services	- 8 800	Diminution d'un <u>tiers</u> des montants mandatés. La nouvelle formule des <u>vœux</u> au personnel initiée en 2015 est moins coûteuse que le <u>repas</u> offert jusqu'à présent (baisse de 5 500 € sur ce compte budgétaire). La cérémonie départementale de la <u>Sainte-Barbe</u> des Sapeurs Pompiers s'était tenue à Commercy en 2014, mais pas en 2015 (-1 300 €). Par ailleurs, le nombre de vins d'honneur a été revu à la baisse, en particulier en Mairie. Sont en recul les achats de <u>boissons</u> non alcoolisées (-1 800 €), les dépenses SACEM (- 500 €) et les achats de fleurs (- 500 €).
62361 catalogues et imprimés - autres services	- 8 100	Après une baisse de 7 300 € en 2014. La <u>dématérialisation</u> des envois et invitations permet de <u>diminuer</u> le nombre d' <u>imprimés commandés</u> (parmi lesquels on compte invitations, flyers, affiches, dépliants, plaquettes).
6284 redevances pour services rendus	- 5 900	<u>Ajustement</u> des montants de <u>redevance incitative</u> après une année 2014 estimée (les sommes avaient fait l'objet de rattachements). Même s'il a fallu procéder à nouveau à une estimation sur le second semestre 2015 (factures rattachées), le nombre de <u>levées supplémentaires</u> a finalement <u>diminué</u> de 45 % entre les 2 années (de 1045 à 576 : vigilance accrue). Par ailleurs, les levées réalisées au titre de la propreté globale de la Ville sont désormais prises en charge par la Communauté de Communes (corbeilles, sacs éventrés).

6288 autres services extérieurs	- 7 200	La rémunération des <u>eaux pluviales</u> (versée à Veolia) a crû entre les deux derniers exercices (de 20 000 € à 20 800 €). On trouve également à cet article les <u>analyses d'eau à la piscine</u> (hausse de 100 €). Les <u>visites guidées</u> touristiques sont en progression (5 900 € à ce compte contre 1 300 € en 2014 au compte 6281). En 2014, nous avons enregistré une dernière édition de l'exposition Vivre en Ville (pour 9 500 €). Par ailleurs, des matériaux stockés dans la cour du CTM avaient été évacués (2 900 €).
63512 taxes foncières	- 6 000	La <u>baisse des taux</u> communaux et intercommunaux d'imposition (- 5 % et - 15 %) permet ici de réduire les coûts, en dépit de la revalorisation annuelle des bases. Le taux départemental est stable. Les montants individuels sont en <u>diminution de 3,8 %</u> environ. Par ailleurs, la taxe foncière de la <u>station de pompage</u> est désormais mandatée sur le budget Eau (- 1 200 €), une nouvelle <u>exonération de locaux</u> a permis de réduire la taxe de 900 €, et enfin la <u>destruction de la Chaumière</u> apporte une réduction sensible (- 1 900 €). On notera une diminution de 400 € du <u>non bâti</u> (notamment grâce à une <u>exonération</u>).

Chapitre 012 : charges de personnel : + 0.48 % (+ 16 900 €)

En 2015, la hausse s'établit globalement à 0,48 % par rapport à l'année précédente, contre 1.12 % en 2014 par rapport à 2013. Pour mémoire, sur la période 2008 - 2015, la croissance des dépenses se monte à 1,75 % par an (moyenne géométrique).

La refonte du régime indemnitaire au 1er janvier 2016 a nécessité le versement d'une seconde prime annuelle aux agents concernés, en décembre 2015 (versement par avance, au titre de 2016, pour un alignement du régime des primes). Sans ce versement, nous aurions enregistré une baisse de la masse salariale.

La hausse concernant les personnels titulaires s'établit à environ 93 100 € (+ 5.3 %, addition des comptes 64111, 64112 et 64118), du fait de la titularisation de 2 agents, du passage au régime CNRACL (28 heures de travail hebdomadaire et plus) pour d'autres, d'avancements (échelons et grades), du versement de la seconde prime annuelle et de la mise en œuvre de la GIPA (Garantie individuelle du Pouvoir d'achat, calculée sur trois ans). Enfin, un agent détaché de l'Etat a été employé par la Ville en 2015 (cotisation plus élevée).

Le recours aux non titulaires décroît concomitamment de 66 500 € (- 16.4 % : titularisations, passage au régime CNRACL). Les arrêts maladie sur une longue période ont été moins fréquents en 2015 ; l'impact sur le montant consacré aux non titulaires (remplaçants) a été amoindri.

Au total, le dispositif GIPA a généré une dépense de 2 900 € (hors charges), contre 8 700 € en 2014 et concerne 6 titulaires et 1 non titulaire.

La rémunération des titulaires représente 84.5 % du total titulaires + non titulaires (81.3 % l'an passé).

On relève cette année une baisse des montants mandatés pour les emplois d'insertion : contrats aidés + emplois d'avenir (2 au lieu de 3 en 2014). Globalement, la diminution s'établit à 18 200 € (soit - 15.4 %, contre + 3 700 € l'an passé). Les sommes mandatées à ces comptes sont partiellement compensées en recettes de fonctionnement par la perception de 70 800 € (contre 84 900 €) : ces emplois sont donc financés en moyenne à 71 % par l'Etat.

Les cotisations versées au CNFPT et aux Centres de Gestion sont stables (article 6336, + 100 €) ; elles représentent 1 % du traitement indiciaire et de la NBI pour les titulaires et non titulaires (et 0,5 % du traitement des emplois aidés). Stabilité également des cotisations versées au Fonds national d'aide au logement (FNAL, - 100 €).

L'article personnel affecté par le GFP de rattachement (GFP = groupement à fiscalité propre, c'est-à-dire la Codecom) est mouvementé à hauteur de 71 400 € en 2015 (52 800 € en 2014). Il s'agit de la refacturation à la Ville de la quote-part du pôle juridique mutualisé, d'heures du chargé de mission eau et assainissement (depuis le 1/02/2015) et d'heures de balayage réalisées par des agents de la Codecom pour le compte de la Ville. A noter : un agent ASVP mutualisé jusqu'au 31 août 2014.

Des allocations chômage versées directement 11 700 € ont été mandatées au long de l'année, au titre d'un agent (contre 21 600 € en 2014, au titre de deux agents). A noter qu'en 2016, la rémunération portera sur un premier agent les deux premiers mois seulement, et sur un autre à partir de septembre.

Les cotisations aux caisses de retraite ont crû en 2015 (+ 28 000 €, ce qui représente plus de 1,5 fois la hausse constatée au chapitre), notamment en raison de l'augmentation des taux par l'Etat.

Les montants versés à l'URSSAF diminuent quant à eux (de 22 100 €, dont 6 800 € au titre d'un changement d'imputation vers le compte 653 consacré aux élus) : les cotisations versées au titre des titulaires sont moins importantes que pour les non titulaires (pas de versement à Pôle Emploi). Il faut signaler une nouvelle baisse de la cotisation pour l'assurance du personnel (- 5 900 €). Cette baisse résulte d'une moindre sinistralité constatée localement durant la période précédente.

Le supplément familial de traitement versé aux agents est en augmentation (enfants de moins de trois ans, + 500 €, régularisation calculée sur les montants de l'année n-2). Légère augmentation du montant versé au titre du dispositif titre-restaurant (+ 200 €). Pour rappel, des recettes sont perçues auprès des agents, au chapitre 013. Ces recettes représentent 49.6 % du montant mandaté.

Le nombre de visites médicales réalisées a fortement diminué en 2015 (- 4 000 €, article 6475 : médecine du travail, pharmacie). Le montant varie d'une année sur l'autre, en fonction des possibilités offertes par le Centre de Gestion.

Les cotisations versées aux ASSEDIC (au titre des non titulaires) sont en diminution (- 16.9 %). La rémunération des apprentis (3 sur les 9 premiers mois, puis 2) croît : + 6 400 €, après une baisse de 3 800 € en 2014 (absence d'un apprenti sur plusieurs mois), de même que les cotisations sociales liées à l'apprentissage. Les cotisations aux autres organismes sociaux sont en hausse (+ 400 €, Guichet unique du Spectacle occasionnel, pour la cérémonie des vœux, le jumelage, la fête de la musique, le bal du 14 juillet et un concert au musée). En outre, le recours au personnel extérieur (9 400 €, soit - 200 €) permet la mise à disposition à la Ville d'un agent du CCAS, le versement des allocations vétéranes aux phalanges musicales ou encore le paiement de la prestation des jurés d'examen au Conservatoire.

Les prestations familiales directes sont en progression de 1 600 € entre les deux exercices (frais de garde de jeunes enfants et rappel, centres aérés, colonies de vacances). Des contributions rétroactives versées à la CNRACL sont retracées à l'article 6478 autres charges sociales diverses (100 € en 2014, mais rien en 2015).

La répartition par fonction fait ressortir une progression des montants consacrés au scolaire (+ 69 000 €, après une baisse de 56 700 € l'année précédente) et une hausse plus modeste aux fonctions administration (+ 14 000 €, soit + 1.4 %) et police (+ 1 800 €, soit + 2.7 %). La fonction technique reste stable en 2015. Des baisses sensibles sont enregistrées à la fonction culture (- 39 100 €), à la fonction sport (- 14 500 € après une hausse de 67 100 € l'an passé) et à la fonction action économique (- 17 000 €).

Chapitre 014 : atténuations de produits : - 13.11 % (- 4 800 €)

On trouve dans ce chapitre les mandats venant en atténuation de recettes du chapitre impôts et taxes. Figure ici en particulier la dépense relative au Fonds national de Garantie individuelle des Ressources (FNGIR).

En effet, Commercy est tenue pour gagnante de la réforme de l'impôt économique. L'Etat a ainsi déterminé pour la commune un montant à restituer, qui s'élève en 2015 (comme en 2014) à 31 300 €. Les sommes prélevées auprès des différents « bénéficiaires » de la réforme permettent un reversement aux collectivités qui ont vu leurs ressources diminuer dans le même temps.

Les autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes (c/7391178) ont disparu en 2015 (- 4 800 €). En effet, le régime d'exonération de Cotisation foncière des Entreprises (CFE) par l'Etat au bénéfice des auto-entrepreneurs a connu des modifications successives :

créat° en	exo CFE	effet exo	1re imposit°	prise en charge exo	conséquence Commercy
2011	2 ans	2012 et 2013	2014	Etat	produit versé par Etat 2 ans
2012	2 ans	2013 et 2014	2015	Etat	produit versé par Etat 2 ans
2013	1 an	2014	2015	Etat 50 % / Cy 50 %	4 800 € déduits du produit fiscal
2014	non	/	2015	sans objet	produit versé par entreprise

En 2014, le dégrèvement de CFE a été pris en charge pour moitié par l'Etat et pour moitié par les communes. Le coût pour Commercy s'est élevé à 4 800 € environ. En 2015, il est nul.

A signaler pour information, la restitution de produits de Taxe foncière sur les Propriétés non bâties, au titre du dégrèvement accordé aux jeunes agriculteurs (300 €, montant en légère diminution du fait de la baisse des taux).

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante : - 12.11 % (- 120 300 €)

Le compte 653, qui retrace l'ensemble des articles consacrés aux élus (indemnités, frais de mission, cotisations retraite et sécurité sociale, formation) connaît une légère progression : + 3 900 € (soit + 4 %). Il s'agit de la conséquence d'une régularisation URSSAF de 3 700 € sur exercices antérieurs (2013 et 2014). Par ailleurs, plusieurs changements d'imputations sont intervenus concernant la part patronale URSSAF d'un élu (6 800 €) et les sommes versées au Fonds national d'Aide au Logement (FNAL, 100 €) : ces cotisations sont désormais correctement imputées au compte 653, et non plus sur la masse salariale (chapitre 012, depuis leur mise en place en janvier 2013). A périmètre constant, les indemnités des élus sont donc en diminution entre 2014 et 2015 (baisse notamment des frais de mission).

Légère augmentation en 2015 (+ 200 €) des pertes sur créances irrécouvrables. La nomenclature comptable distingue les admissions en non valeur (la dette n'est pas éteinte, la responsabilité personnelle du Trésorier en cas de non recouvrement est seulement supprimée) des créances éteintes (effacement de la dette, par décision de justice).

A Commercy en 2015, la répartition des sommes mandatées entre ces deux articles est respectivement de 99 et 1 % (contre 4 et 96 % en 2014).

Ces créances irrécouvrables sont le reflet de la difficulté financière d'une partie de la population (procédures de rétablissement personnel, procès-verbaux de carence, liquidations judiciaires).

Au total et malgré cette légère hausse, les montants restent modestes (2 900 €), même si en 2015, cette somme est la plus élevée des cinq dernières années. Il convient de signaler la vigilance constante des services de l'Etat (Trésorerie) sur cette question du suivi des recouvrements.

Il est à noter que des provisions ont été votées en 2015 (cf. chapitre 68), suite au classement de certaines structures en liquidation judiciaire (créances éteintes à venir).

Pour mémoire en 2014, des recettes avaient été perçues après admission en non valeur pour un total de 22.20 € (5 titres émis au compte 7714, qui retrace les recouvrements après retour à meilleure fortune, cf. plus loin). Aucune somme de ce type n'a été recouvrée en 2015.

Diminution du contingent versé au Service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : - 1 900 €, soit - 0.9 %. La contribution des collectivités meusiennes croît en 2015 de 0.50 %. Néanmoins, la diminution de la population commerciale et la prise en compte du potentiel fiscal de la commune par rapport à celui du Conseil départemental expliquent la variation. Par ailleurs, les vacations de Pompiers volontaires réalisées par le personnel de la Ville sont valorisées dans le calcul du contingent (pour 1 650 €). La somme versée par Commercy correspond à 3.2 % du total des contributions reçues par le SDIS.

Après une hausse en 2014 (+ 6 800 €), la participation de la Ville au SIVU des Ouillons est à nouveau en augmentation (+ 4 400 €, compte 6554). On distingue la participation au fonctionnement de la salle, qui découle de l'application d'un pourcentage sur les dépenses réelles de fonctionnement de l'année précédente (+ 5 800 €) du recouvrement des frais de transport pour les scolaires de Commercy, remboursés au SIVU (- 1 400 €). Le nombre de déplacements mandatés par la Ville est limité sur une année scolaire et non sur une année civile, d'où quelques variations en fonction des années. Pour mémoire, les statuts avaient été modifiés à la marge en 2013, permettant une éventuelle diminution de la contribution au fonctionnement, selon les besoins ; en 2014 et 2015 cependant, la totalité de la part commerciale a été réclamée.

Légère baisse de la contribution versée à l'Institution Jeanne d'Arc (22 700 €, soit - 400 €). La somme est fonction du nombre d'élèves commerciaux scolarisés sur place. En 2015, on enregistre 47 élèves ; le chiffre est stable par rapport à 2014, mais le montant par élève est en baisse (il est calculé selon le coût de fonctionnement relatif à l'externat des écoles publiques de la commune : diminution des frais d'entretien, des dépenses de fonctionnement des locaux, des frais de transport ou des dépenses d'investissement à regarder comme des charges ordinaires).

On trouve également ici la contribution volontaire obligatoire à France Bois Forêt (100 €), et en 2014 une participation pour un élève commercial scolarisé hors de la Ville (à Bar-le-Duc, environ 600 €).

Hausse du montant de la subvention de fonctionnement à la Caisse des écoles (+ 2 600 €). En 2015 comme en 2014, une classe de découverte a été organisée pour les élèves (classe de neige des Moulins en mars 2015 ; classe de mer des Capucins en 2014). Les élèves de Boncourt-sur-Meuse étant inscrits à l'école des Capucins, leur commune n'a pas versé en 2015 de quote-part (baisse des recettes du budget de 900 €, les élèves étaient partis en classe de mer en 2014). On relève une augmentation des montants mandatés au titre des fournitures scolaires. Aucune aide départementale relative aux activités culturelles n'a été perçue en 2015 (contre 1 200 € en 2014). Ces motifs ont ainsi contribué à accroître la participation de la commune à l'équilibre du budget.

Nette diminution de la participation de la Ville à l'équilibre du budget CCAS (- 58 800 €), à 225 000 € (après une hausse de 99 200 € enregistrée l'année précédente). La hausse de 2014 venait après l'utilisation d'une part importante de l'excédent de fonctionnement reporté (son montant élevé avait permis de réduire ponctuellement la subvention de la Ville) et s'expliquait notamment en raison de l'ouverture attendue du nouveau Multi Accueil rue Edmond Morelle.

En 2015 constitue la 1^{re} année pleine de fonctionnement de la structure. Le fonctionnement du Multi Accueil a engendré des frais nouveaux (plus de personnel pour un coût supplémentaire de 61 900 €, repas des enfants + portage, fournitures de couches, etc.) Dans le même temps, les prestations facturées ont augmenté, de même que la participation de la CAF au financement de la structure (+ 130 000 €. Signalé : une part du financement CAF 2014 n'a été perçue qu'en 2015 et une aide supplémentaire au financement du Multi Accueil est également perçue à partir de 2015 (dispositif non pérenne prévu jusqu'en 2016)).

Par ailleurs, la subvention versée par la Communauté de Communes pour l'activité Epicerie sociale s'est accrue de 20 600 €.

La masse salariale du CCAS a globalement crû en 2015 de 83 600 €. Cette hausse cache des variations internes : les sommes mandatées en faveur du Multi Accueil ont représenté les $\frac{3}{4}$ de la hausse.

A signaler enfin, les acquisitions de jouets réalisées en 2014 ont donné lieu à la perception d'une subvention d'investissement de la CAF, sur l'exercice 2015.

Ces éléments ont permis de réduire la subvention versée par la Ville au CCAS en 2015.

Diminution du montant des subventions octroyées par la Ville (- 69 800 € en 2015). Cette baisse est principalement due à la municipalisation de l'accueil collectif des mineurs, confié auparavant à la Fédération des Œuvres laïques (57 000 € versés en 2014 au titre de la période du 1/01/2013 au 30/06/2014).

Plusieurs associations sont concernées par des diminutions : des aides ne sont pas reconduites en 2015 pour le Véloce Club commercial (professionnalisation, organisation du trophée Fenioux, course semi-nocturne, prix de la Ville et aide à l'investissement soit - 6 100 €). Décroît également l'aide à la professionnalisation au Club nautique commercial (- 3 000 €). Baisse de la subvention d'équilibre pour l'activité cinéma (OMA, - 2 600 €). Suppression de l'organisation du Master Kid à Commercy (- 1 500 € au Moto Club Evasion). Etc.

Chapitre 66 : charges financières : - 13.04 % (- 27 600 €)

2015 est marquée par une nouvelle diminution des montants mandatés dans la chapitre. Ces chiffres interviennent après plusieurs exercices pourtant qualifiés, en leur temps, d'années records en la matière. L'indice Euribor 3 mois a décliné en 2015, passant de territoire positif à négatif : 0.078 % en janvier et - 0.131 % fin décembre (accélération de la baisse en fin d'année). Actuellement, l'index se situe aux alentours de - 0.225 %, son plus bas niveau historique.

La Ville a de nouveau profité de cette faiblesse conjoncturelle pour ses emprunts à taux variables (30.3 % de la dette au 31 décembre 2015). Le paiement des intérêts d'emprunts a décru de 25 500 € (soit - 11.6 %). Pour mémoire, - 21 300 € en 2014, soit - 8.9 % et - 27 400 € en 2013, soit - 10.2 %.

La situation de désendettement progressif de la Ville (capital restant dû en recul de 678 600 €) permet de bénéficier d'intérêts courus non échus (ICNE) négatifs (- 10 500 €), qui viennent ainsi diminuer les dépenses de fonctionnement. Leur montant est inférieur à celui de 2014.

La mobilisation de la ligne de trésorerie n'a pas été nécessaire en 2015. Les intérêts dus cette année s'élèvent néanmoins à environ 1 000 € (article 6615) : en effet, les établissements bancaires font peser sur les Collectivités une commission de non utilisation, produisant des intérêts lorsque la ligne n'est pas mobilisée. Les sommes en jeu restent néanmoins faibles. Cette mesure est l'une des conséquences de la mise en œuvre des « ratios prudentiels » des accords de Bâle III. A noter : les

lignes 2014 (juin 2014 à juin 2015) et 2015 (juin 2015 à juin 2016) disposent que la CNU s'élève à 0.20 % du montant non utilisé.

Les frais de dossier (commission d'engagement) pour ligne de trésorerie 2015 (500 €) ont été mandatés au chapitre 011, compte 627 « services bancaires et assimilés ». A cet article ont également été mandatés les frais relatifs au contrat de refinancement d'un emprunt (489.30 €, pour un emprunt de 326 199.57 €, soit 0.15 % du capital).

Chapitre 67 : charges exceptionnelles : + 12.80 % (+ 1 100 €)

A nouveau, il n'y a pas eu en 2015 de versement d'intérêts moratoires. Au compte 6712, aucune dépense n'a été enregistrée en 2015 (les amendes relatives à deux infractions routières avaient été mandatées pour environ 200 € en 2014).

Des régularisations de factures EDF (indemnités de retard) sont mandatées en 2015 pour une quarantaine d'euros. En 2014, des régularisations sur rattachements de titres avaient été ici constatées (700 €) : à la prise en charge du titre à l'échéance, lorsque le montant est plus faible qu'envisagé lors du rattachement, l'écart est mandaté au compte 6718 (avec une régularisation au compte de classe 7). Un tel dispositif existe également pour le rattachement des charges.

Le montant des titres annulés sur des exercices antérieurs est plus élevé en 2015 qu'en 2014 (évolution : + 4 900 €). On trouve dans les titres 2014 annulés en 2015 des frais de scolarité (5 000 €, dont 1 500 € réémis au bon tiers), des taxes sur les factures gaz à l'encontre de la Communauté de Communes (1 500 € dans la cadre du contrat Dalkia, Taxe intérieure sur la Consommation de Gaz naturel), des frais d'entrée à la piscine (400 € avant réémission à un autre tiers), des frais de location de salle (Roises), des factures concernant le Conservatoire, l'accueil, les affouages, la bibliothèque.

Par ailleurs, au c/678 « autres charges exceptionnelles », on trouve des frais d'obsèques pour une personne présentée indigente. La somme (1 900 €) a été avancée par la Ville, laquelle a recherché depuis le remboursement auprès des ayants-droit du décédé (cf. plus loin, compte 7788).

Le produit de trois quêtes de mariages (100 €) a fait l'objet d'un mandatement vers le CCAS et vers le Centre hospitalier de Brabois. Le flux est constaté en amont parmi les recettes de fonctionnement au compte 7713 « libéralités reçues ».

En 2014, on trouvait le mandatement de dépenses réalisées par l'école des Moulins dans le cadre de l'opération Comenius (3 800 € ; des fonds européens étant perçus en compensation).

Le compte enregistrait également le reversement des produits des quêtes des mariages (1 000 € environ) vers le CCAS et les structures associatives choisies par les mariés.

Enfin, une remise gracieuse sur régie avait été accordé par la Direction départementale des Finances publiques, sur avis de la Ville.

Chapitre 68 : dotations aux provisions : + 61.51 % (+ 4 800 €)

En 2015, compte tenu des dossiers de liquidations judiciaires portés à notre connaissance et devant se traduire par le vote d'une délibération enregistrant des créances éteintes, un mandat a été émis, reprenant la dépréciation de ces actifs circulant, à hauteur de 12 600 €.

La somme ayant été mandatée (dépense réelle, on parle ici de provision semi-budgétaire), elle garde un caractère pluriannuel, sans nécessité de nouvelle inscription.

Cette provision donnera lieu à reprise en cas de réalisation du risque ou bien lorsque ce risque ne sera plus susceptible de se réaliser.

En 2014, la provision prévue en cas d'indemnisation d'un agent, suite à un accident de service a été complétée par un nouveau mandatement de 7 800 €. La loi fait obligation à la commune de pratiquer une telle provision.

Ville 2015 - Compte administratif
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Cha p. glob.	Article	Libellé	réalisé 2014	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015	évolution CA 2014/2015 en valeur	évolution CA 2014/2015 en %
011	60611	eau et assainissement	123 097,23	118 000,00	98 000,00	85 997,46	-37 099,77	-30,14%
011	60612	énergie, électricité : électricité	129 648,16	137 500,00	139 000,00	135 832,50	6 184,34	4,77%
011	60612	énergie, électricité : gaz	222 533,36	255 000,00	250 000,00	225 109,15	2 575,79	1,16%
011	60621	combustibles	6 584,95	8 500,00	6 500,00	4 957,65	-1 627,30	-24,71%
011	60622	carburants	19 154,95	19 500,00	19 500,00	16 243,96	-2 910,99	-15,20%
011	60623	alimentation	61 279,80	70 050,00	74 200,00	70 846,36	9 566,56	15,61%
011	606311	fournit. d'entretien -autres serv.	27 152,02	24 250,00	22 000,00	18 746,70	-8 405,32	-30,96%
011	606312	fournit. d'entretien-ST	909,61	1 000,00	900,00	497,68	-411,93	-45,29%
011	606321	fournit. de petit équipem-autres serv.	6 404,01	7 100,00	6 800,00	4 561,54	-1 842,47	-28,77%
011	606322	fournit. de petit équipem- ST	645,24	1 000,00	2 300,00	2 296,70	1 651,46	255,95%
011	60633	fournitures de voirie	1 259,59	11 000,00	11 000,00	4 473,88	3 214,29	255,19%
011	606361	vêtements de travail-autres services	3 484,20	6 600,00	6 600,00	1 584,16	-1 900,04	-54,53%
011	606362	vêtements de travail- ST	5 989,56	6 000,00	6 000,00	5 920,04	-69,52	-1,16%
011	6064	fournit. administratives	13 904,81	18 500,00	17 000,00	7 477,71	-6 427,10	-46,22%
011	6065	liv. disq. cassettes (bibli. media.)	15 479,02	16 890,00	16 890,00	15 699,17	220,15	1,42%
011	6067	fournit. scolaires		500,00	300,00			
011	60681	autres matières et fournit.-autres services	14 768,45	15 965,00	15 465,00	12 797,79	-1 970,66	-13,34%
011	60682	autres matières et fournit.-ST	174 656,86	172 000,00	170 500,00	152 140,38	-22 516,48	-12,89%
		total 60 : achats et variation de stocks	826 951,82	889 355,00	862 955,00	765 182,83	-61 768,99	-7,47%
011	6111	contrats de prestat° de services-autres serv	9 363,01	10 000,00	10 400,00	10 000,05	637,04	6,80%
011	6112	contrats de prestat° de services - ST	892,60	4 500,00	4 500,00	4 496,52	3 603,92	403,76%
011	6122	crédit-bail mobilier	9 292,80	9 292,80	9 292,80	9 292,80	0,00	0,00%
011	6132	locations immobilières	7 028,15	7 115,00	6 915,00	6 868,05	-160,10	-2,28%
011	61351	locations mobilières-autres serv.	9 268,01	9 250,00	11 250,00	9 171,37	-96,64	-1,04%
011	61352	locations mobilières- ST	336,00	2 000,00	1 500,00	451,33	115,33	34,32%
011	61521	entretien et réparations sur terrains	61 454,44	66 000,00	65 000,00	58 102,42	-3 352,02	-5,45%
011	61522	entretien et réparations sur bâtiments	64 450,73	70 000,00	64 000,00	21 546,95	-42 903,78	-66,57%
011	61523	entretien et réparations sur voies et réseau	105 669,62	105 000,00	95 000,00	39 119,93	-66 549,69	-62,98%
011	61524	entretien et réparations sur bois et forêts	5 221,83	5 550,00	5 550,00	4 952,16	-269,67	-5,16%
011	61551	entretien et réparations sur matériel roulant	4 353,89	5 500,00	5 200,00	3 720,81	-633,08	-14,54%
011	615581	entretien et répar. sur autres biens mobil.-a	1 226,95	4 500,00	4 200,00	1 516,00	289,05	23,56%
011	615582	entretien et répar. sur autres biens mobil.-S	2 693,49	3 500,00	3 000,00	1 006,80	-1 686,69	-62,62%
011	61561	maintenance - autres services	24 955,40	30 200,00	31 000,00	29 764,10	4 808,70	19,27%
011	61562	maintenance - services techn	115 866,80	118 500,00	115 000,00	126 236,11	10 369,31	8,95%
011	616	primes d'assurances	118 040,06	71 800,00	71 800,00	71 665,23	-46 374,83	-39,29%
011	617	études et recherches	3 348,44	7 000,00	4 500,00	2 926,38	-422,06	-12,60%
011	61821	documentation générale et techniq.-autres s	6 840,67	8 050,00	8 050,00	6 956,69	116,02	1,70%
011	61822	documentation générale et techniq.-ST	631,20	900,00	600,00	608,60	-22,60	-3,58%
011	6184	versements à des org. de formation	10 177,40	8 000,00	8 400,00	8 391,00	-1 786,40	-17,55%
011	6185	frais de colloques et séminaires	120,00	550,00	350,00	160,00	40,00	33,33%
011	61881	autres frais divers-autres services	16 649,66	26 850,00	28 450,00	27 613,16	10 963,50	65,85%
011	61882	autres frais divers-ST		100,00	120,00	120,00	120,00	
		total 61 : services extérieurs	577 881,15	574 157,80	554 077,80	444 686,46	-133 194,69	-23,05%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Cha p. glob.	Article	Libellé	réalisé 2014	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015	évolution CA 2014/2015 en valeur	évolution CA 2014/2015 en %
011	6225	indemn. au comptable et aux régisseurs	1 099,07	1 255,00	1 189,68	1 208,02	108,95	9,91%
011	62261	honoraires	11 295,45	34 500,00	23 000,00	16 028,37	4 732,92	41,90%
011	6227	frais d'actes et de contentieux		1 000,00	800,00			
011	6228	divers	718,50	1 000,00	1 000,00	858,74	140,24	19,52%
011	62311	annonces et insertions-autres services	2 794,98	13 500,00	12 000,00	8 879,94	6 084,96	217,71%
011	62312	annonces et insertions-ST		2 000,00	2 250,00	2 236,03	2 236,03	
011	62321	fêtes et cérémonies-autres services	27 722,45	27 630,00	23 630,00	18 876,02	-8 846,43	-31,91%
011	62361	catalogues et imprimés-autres services	15 081,29	17 050,00	15 050,00	6 961,88	-8 119,41	-53,84%
011	6237	publicité, publications, rel.publiques	2 103,67	7 000,00	9 000,00	8 176,02	6 072,35	288,66%
011	6238	divers - distribution publications	926,10	5 500,00	2 500,00	2 021,28	1 095,18	118,26%
011	6241	transports de biens		300,00	300,00			
011	6247	transports collectifs	5 661,00	23 550,00	21 000,00	12 104,00	6 443,00	113,81%
011	6251	voyages et déplacements	569,00	350,00	200,00		-569,00	-100,00%
011	6257	réceptions	2 980,68	10 400,00	9 100,00	8 433,16	5 452,48	182,93%
011	6261	frais d'affranchissement	16 354,76	15 000,00	14 000,00	13 317,79	-3 036,97	-18,57%
011	6262	frais de télécommunications	26 354,10	24 130,00	23 830,00	22 449,99	-3 904,11	-14,81%
011	627	services bancaires et assimilés	500,00	1 200,00	1 000,00	989,30	489,30	97,86%
011	6281	concours divers (cotisations...)	9 040,90	8 100,00	8 300,00	7 885,61	-1 155,29	-12,78%
011	6282	frais de gardiennage (église, forêt)	3 204,71	4 300,00	7 059,36	7 059,36	3 854,65	120,28%
011	6284	redevances pour services rendus	13 683,40	13 700,00	11 300,00	7 833,40	-5 850,00	-42,75%
011	62876	remboursements de frais au GFP de rattachement	2 250,00	13 290,00	13 290,00	10 474,95	8 224,95	365,55%
011	62878	remboursements de frais autres organismes	1 804,84	14 700,00	14 700,00	11 242,22	9 437,38	522,89%
011	6288	autres services extérieurs	36 530,17	31 870,00	31 070,00	29 351,04	-7 179,13	-19,65%
	total 52 : autres services extérieurs		180 675,07	271 325,00	245 569,04	196 387,12	15 712,05	8,70%
011	63512	taxes foncières	47 718,00	44 500,00	41 724,00	41 724,00	-5 994,00	-12,56%
011	6355	taxes et impôts sur les véhicules	490,50	500,00	500,00		-490,50	-100,00%
011	637	autres impôts, taxes et versmts assimilés (d)	305,07	300,00	200,00	144,82	-160,25	-52,53%
	total 53 : impôts, taxes et vers. Assimilés		48 513,57	45 300,00	42 424,00	41 868,82	-6 644,75	-13,70%
	total 011 : Charges à caractère général		1 634 021,61	1 780 137,80	1 705 025,84	1 448 125,23	-185 896,38	-11,38%
012	6216	personnel affecté par le GFP de rattachement	52 789,28	71 500,00	71 500,00	71 421,67	18 632,39	35,30%
012	6218	autre personnel extérieur	9 539,34	10 000,00	9 500,00	9 378,02	-161,32	-1,69%
	total 521 : personnel extérieur au service		62 328,62	81 500,00	81 000,00	80 799,69	18 471,07	29,63%
012	6332	cotisations versées au FNAL	10 265,04	10 889,00	10 426,38	10 127,24	-137,80	-1,34%
012	6336	cotisal ^o au centre nat. et CDG	49 355,69	50 000,00	50 932,40	49 497,49	141,80	0,29%
	total 533 : impôts, taxes, vers. assimilés sur rémun.		59 620,73	60 889,00	61 358,78	59 624,73	4,00	0,01%
012	64111	rémun.personnel tit.	1 581 629,37	1 626 889,00	1 631 457,98	1 641 194,25	59 564,88	3,77%
012	64112	rémun.personnel tit. : NBI, SF, IR	38 962,96	41 000,00	41 000,00	40 329,03	1 366,07	3,51%
012	64118	rémun.personnel tit. : autres indemn.	142 348,27	163 000,00	212 236,74	174 500,38	32 152,11	22,59%
012	64131	personnel non titulaire - rémunération	406 542,40	427 403,00	354 347,96	340 033,77	-66 508,63	-16,36%
012	64162	emplois d'avenir	50 435,05	36 600,00	39 388,91	38 777,35	-11 657,70	-23,11%
012	64168	autres emplois insertion	67 695,25	74 000,00	62 134,18	61 135,10	-6 560,15	-9,69%
012	6417	rémunérations des apprentis	23 126,07	32 200,00	32 004,03	29 561,88	6 435,81	27,83%
012	6451	cotisations à l'URSSAF	420 511,40	418 239,00	407 474,83	398 433,76	-22 077,64	-5,25%
012	6453	cotisations aux caisses de retraite	436 398,44	460 000,00	478 703,40	464 402,72	28 004,28	6,42%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Cha p glob.	Article	Libellé	réalisé 2014	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015	évolution CA 2014/2015 en valeur	évolution CA 2014/2015 en %
012	6454	cotisations aux ASSEDIC	32 759,65	33 000,00	27 096,64	27 234,47	-5 525,18	-16,87%
012	6455	cotisations pour assurance du personnel	94 904,07	95 000,00	89 025,07	89 025,07	-5 879,00	-6,19%
012	6456	versement au FNC du supplément familial	1 811,00	2 331,00	2 331,00	2 331,00	520,00	28,71%
012	6457	cotisations sociales liées à l'apprentissage	744,26	1 000,00	1 006,64	963,64	219,38	29,48%
012	6458	cotisations aux autres organismes sociaux	1 076,57	1 200,00	1 650,00	1 500,42	423,85	39,37%
012	6472	prestations familiales directes	1 421,81	2 500,00	3 000,00	3 026,10	1 604,29	112,83%
012	64721	chèques déjeuner	64 303,97	65 000,00	64 300,00	64 489,70	185,73	0,29%
012	64731	allocations de chômage versées directe	21 580,01	11 800,00	11 730,56	11 731,10	-9 848,91	-45,64%
012	6475	médecine du travail, pharmacie	7 196,89	6 500,00	6 500,00	3 240,31	-3 956,58	-54,98%
012	6478	autres charges sociales diverses	69,84	500,00	300,00		-69,84	-100,00%
	total 014 : charges de personnel		3 393 517,28	3 498 162,00	3 465 687,94	3 391 910,05	-1 607,23	-0,05%
	total 012 : charges de personnel et frais		3 515 466,63	3 640 551,00	3 608 046,72	3 532 334,47	16 867,84	0,48%
014	739113	versements conventionnels de fiscalité		120,00	0,00			
014	7391171	dégrèvement TFPNB en faveur jeunes agr	318,00	330,00	305,00	305,00	-13,00	-4,09%
014	7391178	autres restitul° au titre de dégrèvements sur c	4 761,00	3 650,00	3 650,00		-4 761,00	-100,00%
014	73923	versement sur FNGIR	31 336,00	31 336,00	31 336,00	31 336,00	0,00	0,00%
014	73928	autres prélèvements pour versements de		3 564,00	3 564,00			
	total 739: reversement et restitul° sur impôts		36 415,00	39 000,00	38 855,00	31 641,00	-4 774,00	-13,11%
	total 014 : Atténuation de produits		36 415,00	39 000,00	38 855,00	31 641,00	-4 774,00	-13,11%
022	022	dép. Imprévues de fonct.		16 500,00	16 000,00			
	total 022 : dép. imprévues de fonct.			16 500,00	16 000,00			
	total 022 : dép. imprévues de fonct.			16 500,00	16 000,00			
65	6531	indemnités des élus	89 720,13	75 168,00	75 107,02	75 107,02	-14 613,11	-16,29%
65	6532	frais de mission élus	1 117,57	1 200,00	1 100,00	256,32	-861,25	-77,06%
65	6533	cotis° de retraite élus	3 409,19	12 632,00	12 626,94	12 626,94	9 217,75	270,38%
65	6534	cotisations de sécurité sociale - part patronale		6 872,00	10 075,07	10 530,07	10 530,07	
65	6535	formation des élus	370,00	4 000,00	4 000,00		-370,00	-100,00%
	total 653 : Indemn., frais mission et format° des élus		94 616,89	99 872,00	102 909,03	98 520,35	3 903,46	4,13%
65	6541	créances admises en non valeur	102,14	1 400,00	3 000,00	2 848,86	2 746,72	2 689,17%
65	6542	créances éteintes	2 622,55	13 600,00	12 619,32	41,00	-2 581,55	-98,44%
	total 654 : pertes sur créances irrécouvrables		2 724,69	15 000,00	15 619,32	2 889,86	165,17	6,06%
65	6553	service d'incendie	206 758,00	204 833,00	204 833,00	204 833,00	-1 925,00	-0,93%
65	6554	contributions aux organismes de regroupement	41 211,05	45 000,00	50 345,32	45 645,32	4 434,27	10,76%
65	6558	autres contributions obligatoires	23 712,56	30 600,00	24 284,73	22 784,73	-927,83	-3,91%
	total 655 : contingents et particip. Obligatoires		271 681,61	280 433,00	279 463,05	273 263,05	1 581,44	0,58%
65	657361	subv° de fonctionnement caisse des écoles	51 885,00	50 017,27	54 517,27	54 517,27	2 632,27	5,07%
65	657362	subv° de fonctionnement CCAS	283 826,12	338 471,13	255 698,65	225 000,00	-58 826,12	-20,73%
65	6574	subv° de fonctionnement aux pers. de droit privé	289 149,77	258 000,00	255 000,00	219 367,33	-69 782,44	-24,13%
65	658	charges divers de la gestion courante		6,60	6,60			
	total 657 : subventions		624 860,89	646 495,00	565 222,52	498 884,60	-125 976,29	-20,16%
	total 65 : autres charges de gestion courantes		993 884,08	1 041 800,00	963 213,92	873 557,86	-120 326,22	-12,11%
66	66111	intérêts des emprunts et dettes	219 005,52	276 600,00	230 000,00	193 547,36	-25 458,16	-11,62%
66	66112	intérêts - rattachement des ICNE	-7 938,96	-6 000,00	-10 472,72	-10 472,72	-2 533,76	31,92%
66	6615	Intérêts des comptes courants et dépôts	586,11	1 400,00	1 000,00	969,46	383,35	65,41%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Cha p. glob.	Article	Libellé	réalisé 2014	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015	évolution CA 2014/2015 en valeur	évolution CA 2014/2015 en %
66 : c	6688	autres charges financières		8 000,00	8 000,00			
total 66 : charges financières			211 652,67	280 000,00	228 527,28	184 044,10	-27 608,57	-13,04%
total 66 : charges financières			211 652,67	280 000,00	228 527,28	184 044,10	-27 608,57	-13,04%
67 : c	6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché		500,00	500,00			
67 : c	6712	amendes fiscales et pénales	180,00	5 000,00	5 000,00		-180,00	-100,00%
68 : c	6718	autres charges except. sur opérations de ge	758,19	3 500,00	3 000,00	43,67	-714,52	-94,24%
67 : c	673	titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 703,77	15 000,00	15 000,00	7 579,71	4 875,94	180,34%
67 : c	6748	autres subventions exceptionnelles		2 000,00	1 000,00			
67 : c	678	autres charges except.	4 904,66	3 000,00	2 500,00	2 017,51	-2 887,15	-58,87%
total 67 : charges exceptionnelles			8 546,62	29 000,00	27 000,00	9 640,89	1 094,27	12,80%
total 67 : charges exceptionnelles			8 546,62	29 000,00	27 000,00	9 640,89	1 094,27	12,80%
68 : c	6815	dotations aux provisions pour risques et ch	7 788,00				-7 788,00	-100,00%
68 : c	6817	dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulant		12 578,32	12 578,32	12 578,32	12 578,32	
total 68 : dotations aux provisions			7 788,00	12 578,32	12 578,32	12 578,32	4 790,32	61,51%
total 68 : dotations aux provisions			7 788,00	12 578,32	12 578,32	12 578,32	4 790,32	61,51%
O42	675	valeur comptable des immob* cédées				8 444,34	8 444,34	
O42	676	différences / réal positives transférées en inv				10 384,86	10 384,86	
O42	6811	dotation aux amort. /immob corp.et incorp.	639 261,40	680 000,00	615 000,00	603 968,32	-35 293,08	-5,52%
O42	7133	variation des en-cours de production de bie	180,00				-180,00	-100,00%
total 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sect*			639 441,40	680 000,00	615 000,00	622 797,52	-16 643,88	-2,60%
total 042 : Opérations d'ordre de transfe			639 441,40	680 000,00	615 000,00	622 797,52	-16 643,88	-2,60%
total 023 : Virement à la section d'invest				1 295 727,39	1 716 295,40			
Total			7 047 216,01	8 815 294,51	8 930 542,48	6 714 719,39	-332 496,62	-4,72%

ELEMENTS D'ANALYSE - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes totales** de la section de fonctionnement s'élèvent à 8 000 648.19 €, soit une hausse de 3.59 % (+ 277 200 €) par rapport au CA 2014.

Les **mouvements d'ordre** qui alimentent la section d'investissement s'élèvent à 165 462.89 € :

➤ quote-part des subventions d'investissement / « dotations aux amortissements » :	67 532.21 €
➤ travaux en régie (immobilisations corporelles) :	8 028.98 €
➤ reprises sur amortissements :	89 901.70 €

Les **produits de cessions** d'immobilisations (compte 775, recette réelle générant des écritures d'ordre dans les deux sections) s'élèvent à 18 829.20 €.

Les **recettes réelles** (recettes totales hors cessions d'immobilisations - mouvements d'ordre) s'élèvent à 7 816 356.10 €, soit + 2.01 % de CA à CA (+ 154 000 €). Cette variation globale se distribue sur les chapitres suivants :

➤ Atténuations de charges :	- 44 300 €
➤ Produits des services, du domaine et ventes diverses :	- 16 000 €
➤ Impôts et taxes :	+ 482 900 €
➤ Dotations et participations :	- 76 800 €
➤ Autres produits de gestion courante :	- 17 400 €
➤ Produits financiers :	- 300 €
➤ Produits exceptionnels (hors compte 775) :	- 174 000 €
<i>(avec compte 775) :</i>	<i>- 155 100 €</i>

Chapitre 013 : atténuations de charges : - 22.78 % (- 44 300 €)

Composé en particulier des recouvrements liés aux arrêts de travail du personnel, ce chapitre peut varier fortement d'un exercice à l'autre. Les absences générant des remplacements ont pour conséquence une hausse de la masse salariale. A partir de 2014, on y trouve aussi les sommes correspondant aux décharges syndicales.

Le montant titré au compte 6419 connaît une baisse importante (-29 700 €). L'article retrace le produit des remboursements sur rémunération des personnels. Il concerne les agents titulaires travaillant plus de 28 h par semaine (agents cotisant à la CNRACL), pour lesquels la collectivité se voit rembourser :

- une partie du coût des absences (65 400 € perçus de Gras Savoye, soit - 34 500 €). Cette recette en régression traduit une diminution des arrêts maladie : pas de congé maternité, un arrêt maladie consécutif à accident du travail (au lieu de deux), trois maladies d'agents (longue durée, longue maladie et maladie ordinaire) sur une grande partie de l'année (au lieu de quatre ; la quatrième personne ayant fait valoir ses droits à la retraite), retour à mi-temps d'un agent. Le reste des absences est constitué d'un certain nombre d'arrêts maladie de courte durée,
- les atténuations de chèques déjeuners (32 000 €, soit + 100 € en 2015, en fonction du nombre de chèques attribués aux agents),
- et enfin le montant des décharges syndicales pour 49 300 € (+ 4 700 €). Signalé : jusqu'en 2013, c'est le compte 7478 qui était mouvementé par les remboursements reçus du Centre de Gestion. Leur montant est fonction du nombre d'heures pendant lesquelles l'agent autorisé exerce dans la pratique une activité syndicale.

Le produit des remboursements sur charges de sécurité sociale (indemnités journalières versées par la CPAM), pour les agents travaillant moins de 28 heures par semaine et les non titulaires (agents cotisant à l'IRCANTEC) connaît une très nette diminution (- 14 800 €, après une baisse de 8 500 € en 2014). On constate en 2015 moins d'arrêts maladie longs et un départ en retraite ; le reste des remboursements relève d'arrêts maladie de courte durée.

On trouve enfin à ce chapitre (au compte 619) les ristournes accordées par l'organisme Chèques déjeuner (près de 500 €) ainsi que les ristournes sur deux distributeurs installés à la piscine (500 € reçus cette année). La remise est ici fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires. A noter, pas de produit en 2014 pour l'un des distributeurs (décalage).

Chapitre 70 : produits des services et du domaine : - 3.06 % (- 16 000 €)

Le produit du chapitre varie de manière notable en particulier du fait de l'existence ou non de recettes liées aux coupes de bois (- 18 000 € en 2015). D'une manière générale, les ventes de bois demeurent particulièrement irrégulières (vente de 500 € en 2015, coupe en bloc sur pied pour 18 600 € en 2014, rien en 2013 et 52 500 € en 2012).

Diminution du montant des taxes d'affouage en 2015, après 5 années de recettes croissantes puis un premier recul en 2014 (3 500 € en 2008, 5 200 € en 2009, 6 300 € en 2010, 8 500 € en 2011, 11 500 € en 2012, 11 800 € en 2013, 7 400 € en 2014 et 6 900 € en 2015).

Stabilité des locations de droits de chasse : + 60 €, la revalorisation annuelle s'effectue par application d'un coefficient (0.6 % en 2015).

Après un montant 2014 en légère hausse, on relève une diminution du produit des concessions au cimetière. Pour mémoire, évolution du produit perçu : 7 400 € en 2009, 11 700 € en 2010, 15 800 € en 2011, 20 500 € en 2012, 14 900 € en 2013, 15 300 € en 2014 et 14 600 € en 2015. La réalisation des travaux de reprises de concessions voici quelques années permet de continuer d'augurer à l'avenir de la perception de recettes nouvelles (conditions du règlement modifiées, dont vente de l'usage d'une concession possible par avance).

Le montant des redevances d'occupation du domaine public est en recul (- 700 € en 2015 contre + 200 € en 2014 par rapport à 2013) : terrasses et extensions (- 100 €), vendeurs ambulants hors marché du lundi (- 200 €), taxis (- 300 €), trottoirs et éventaies (- 100 €), ERDF, GRDF, Orange.

Les prestations de service (compte 706) voient leur produit croître légèrement (+ 4 700 €, soit + 1.21 %, contre - 1 600 € en 2014). On trouve ici plusieurs articles.

Détail du compte 7062 : services à caractère culturel			
activité	évolution 2015	rappel 2014	remarque
Conservatoire	+6 400 €, soit 155 300 €	-6 000 €	inscrit ^o ont progressé dans certaines disciplines
Bibliothèque	+800 €, soit 3 200 €	+ 300 €	recettes régie + facturation livres non rendus
Musée	-1 000 €, soit 1 500 €	+ 800 €	les recettes de l'équipement se répartissent ainsi :
<i>régie</i>	<i>-700 €, soit 1 050 €</i>	<i>+ 250 €</i>	<i>70 % des recettes totales du Musée</i>
<i>groupes OT</i>	<i>-300 €, soit 450 €</i>	<i>+ 550 €</i>	<i>30 % des recettes totales du Musée</i>

Détail du compte 70631 : services à caractère sportif			
Piscine	-350 €, soit 133 800 €	+3 200 €	les recettes de l'équipement se répartissent ainsi :
<i>créneaux</i>	<i>+1 350 €, soit 109 950 €</i>	<i>+5 700 €</i>	<i>82 % des recettes totales de la piscine</i>
<i>entrées</i>	<i>-1 700 €, soit 23 850 €</i>	<i>-2 500 €</i>	<i>18 % des recettes totales de la piscine</i>

Détail du compte 7066 : Cap Jeunes et centre de loisirs			
Cap Jeunes	+ 500 €, soit 5 650 €	+ 200 €	
Centre de loisirs	+ 700 €, soit 2 950 €		1re année pleine : chiffre 2014 sur 2 trimestres seulement

Détail du compte 7067 : services périscolaires et d'enseignement			
Restau scol	+ 1 300 €, soit 78 600 €	- 100 €	répercussion hausse des tarifs. Nb repas idem
Accueil	- 3 700 €, soit 3 950 €	+ 350 €	manque un trimestre, facturé sur 2016 (3 050 €)
Après école	stable, soit 7 200 €	- 2 550 €	dispositif nouveau en 2014 : tarif symbolique

A l'article 70688, on trouve une recette de la régie photocopieur Mairie (6 € en 2015, 4 € en 2014).

Au compte 7083, le produit des locations autres qu'immeubles est en hausse (+ 800 €) : le montant facturé au titre de la location de 3 terrains communaux a augmenté (+ 150 €, suite à

régularisation). Par ailleurs, le produit des jardins familiaux est en hausse (+ 50 €). Enfin, la mise en place de gradins dans la salle des Ouillons et aux Roises a été facturée pour 600 € environ.

La mise à disposition d'agents de la Ville aux budgets annexes Eau, Assainissement et au CCAS est valorisée à l'article 70841 respectivement pour 7 150 €, 9 800 € et 1 100 € (contre 4 700 €, 6 600 € et 2 700 € en 2014).

Le compte 70846 reprend les misés à disposition de personnels facturées à la Codecom : 27 600 € en 2015 (soit une augmentation de 7 100 €). On relève la mise à disposition :

- d'agents des Services techniques pour 15 100 €, contre 8 400 € en 2014 (garage, remplacement chauffeur benne et balayeuse, points tri et interventions déchetterie, heures karcher, pose de panneaux, travaux logements Heurtebise, etc.),
- d'enseignants du Conservatoire de Musique dans le cadre du PLEA pour 10 300 € (dont régularisation, contre 4 100 € en 2014),
- de cadres et agents pour plusieurs missions (informatique, finances, ressources humaines, etc. pour 2 200 € contre 8 050 € en 2014).

En 2014, la mise à disposition de deux agents de la Ville à la FOL, organisateur de Cap Jeunes 2013 (sessions été et automne) a fait l'objet d'écritures au compte 70848, pour un total de 7 650 €.

La flotte de téléphones portables étant la propriété de la Ville, des frais de télécommunications ont été recouverts auprès du CCAS en 2015 (compte 70873), pour un montant de 300 € (dont 100 € d'achat du téléphone).

Le compte 70876 retrace les autres frais remboursés par la Codecom (- 5 200 €), à savoir

- la quote-part du contrat Dalkia pour le chauffage des locaux (9 850 € contre 11 100 € en 2014),
- la mise à disposition de matériels par les Services techniques (7 700 € contre 12 100 € en 2014 : dont balayeuse, frais de télécommunications, utilisation des douches, etc.),
- mais encore une participation à la cérémonie des vœux au personnel (350 €) et
- une quote-part pour l'entretien des communs à la Maison des Services (100 €).

L'article 70878 (- 200 €) retrace la récupération de frais d'affranchissement de l'Office de Tourisme. Un forfait annuel de 250 € s'ajoute au montant, au titre des frais de structure.

Chapitre 73 : impôts et taxes : + 13.45 % (+ 482 900 €)

Le compte 731 qui regroupe les contributions directes croît de 384 700 €, soit + 11.02 % (après une diminution de 63 000 € en 2014). Rappel : une variation proportionnelle des taux a été votée à la baisse : - 5 % en 2015 (et - 2 % en 2014).

L'article 73111 (+ 359 800 €) agrège le produit des quatre taxes pour lesquelles les collectivités disposent d'un pouvoir de taux.

Le produit de la Taxe d'Habitation (TH) progresse de 6 000 € (+ 0.6 %, soit 1 043 900 € en 2015). Les bases ont crû de 5.9 %, après une diminution de produit l'année précédente (- 48 500 €), notamment causée par la prolongation d'une exonération de l'Etat en faveur des bas revenus. Signalé : les services de la Fiscalité directe locale nous mettent en garde pour l'exercice 2016 : compte tenu du maintien de la « demi-part veufs » cette année, les bases de TH qui seront notifiées devraient être surestimées (en moyenne de 2 %).

Le produit de la Taxe foncière sur les Propriétés bâties (TFPB) est en très forte progression (+ 351 800 € et atteint 2 225 200 €). Les bases ont augmenté à elles seules de 25 %. Afin de préserver le secret qui couvre les données nominatives des contribuables, il n'est pas possible de préciser le détail de cette hausse.

Le produit de la Taxe foncière sur les Propriétés non bâties (TFPNB) est en baisse (- 1 500 € et atteint 35 450 €) ; le montant de la Taxe additionnelle à la TFPNB est stable.

Le produit de Cotisation foncière des Entreprises (CFE) diminue de 3 700 € (à 235 700 €), en dépit d'une progression des bases de 3.6 %.

Des rôles supplémentaires ont par ailleurs été perçus sur ces taxes (19 900 €, soit + 7 300 € de plus que le montant des rôles supplémentaires 2014) ; leur bénéfice n'est connu qu'en cours d'exercice.

La Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises (article 73112), dont le produit est nationalement erratique d'une année sur l'autre, croît de 26 500 € (à 179 700 €), après une baisse de

5 100 € en 2014. La somme devait aller croissant en 2015, grâce à une meilleure prise en compte dans le calcul des activités industrielles du territoire.

Le produit de TASCOM (Taxe sur les Surfaces commerciales, article 73113) s'élève en 2014 à 121 500 €, soit - 2 700 € (et - 2 850 € en 2014, après une hausse de 8 200 € en 2013). Impôt déclaratif, son montant est fonction de la surface de vente et du chiffre d'affaires.

Le produit de l'Indemnité forfaitaire pour les Entreprises de réseau (IFER) est en progression (+ 1 100 € et atteint 9 900 €). Il concerne l'activité gaz et les stations radioélectriques.

Le reversement FNGIR, le dégrèvement en faveur des jeunes agriculteurs font l'objet de mandats en dépenses de fonctionnement (il ne sont pas retracés ici en déduction). Cf. ci-dessus, au chapitre 014.

Pour la première année en 2015, une part du produit du Fonds de Péréquation des Ressources intercommunales et communales (FPIC) destiné à l'ensemble intercommunal a bénéficié à Commercy (selon la répartition de droit commun). Ce sont 75 200 € qui ont été perçus (prélevés sur d'autres ensembles plus riches fiscalement).

Les taxes d'inhumation retracées depuis la mi-2013 au compte 7333 (auparavant à l'article 70311) s'élèvent à 2 850 € (38 inhumations).

Par ailleurs, le produit des droits de place (régie marché et foire) est en hausse de 1 050 € (après une première hausse de 2 000 € en 2014) : les mois de juillet, août et novembre ont été marqués par des produits en progression nette.

La taxe additionnelle sur les droits de mutation (liée aux transactions immobilières) connaît un nouveau rebond en 2015 : + 21 800 € (après une hausse de 19 900 € en 2014). Son montant s'établit à 88 300 €. Le montant 2011 (obéré par la crise économique) a été le plus faible perçu depuis au moins dix ans (43 200 €), avant un rebond en 2012 et une nouvelle diminution en 2013. Pour mémoire, sur la période 2009 - 2015, la moyenne du produit perçu est de 63 800 €.

Chapitre 74 : dotations et participations : - 2.74 % (- 76 800 €)

Ce chapitre englobe les dotations et participations reçues de l'Etat (notamment au titre des compensations fiscales), du Conseil régional, du Conseil départemental, de la Codecom, de communes, de la CAF.

Le compte 741 qui retrace les dotations de l'Etat (DGF) est en diminution en 2014 (- 71 500 €, soit - 3.02 %, contre - 27 400 € en 2014, + 14 400 € en 2013 et + 52 000 € en 2012).

Dans le détail, la part forfaitaire de la DGF recule de 142 600 € (- 63 900 € en 2014),

- consécutivement à une baisse de la population pour 5 700 €

- et à l'élargissement de la contribution au redressement des finances publiques pour 137 200 € (représentant 1.841 % des recettes réelles de fonctionnement du budget général 2013).

L'écart (300 €) provient d'un recalcul de l'Etat sur données antérieures.

En parallèle, la péréquation verticale vient atténuer l'effet de ce premier prélèvement opéré par l'Etat. Elle s'adresse aux communes dont la population rencontre des difficultés.

On relève une hausse sensible de la Dotation de Solidarité rurale (DSR, + 60 000 € après + 22 600 € en 2014), avec une augmentation en particulier du produit de la fraction « bourg-centre » de 35 550 € et de sa fraction « cible » de 19 400 € (pour mémoire, fraction péréquation en hausse de 5 050 €).

Le montant de la Dotation de Solidarité urbaine et de Cohésion sociale (DSUCS) est identique depuis 2008 (seules 117 communes de 5 000 à 10 000 habitants sont éligibles à la DSUCS. Une part cible est attribuée à celles classées jusqu'au 30e rang ; Commercy n'est pas éligible à cette part-cible, occupant le rang 47 en 2015).

Enfin, la Dotation nationale de Péréquation (DNP) croît également (+ 11 100 € contre + 14 000 € en 2014).

La loi de Finances pour 2013 prévoyait la mise en place d'un nouveau dispositif DGD urbanisme (Dotation générale de Décentralisation) qui regroupait le concours destiné à compenser les accroissements de charges résultant du transfert de compétences documents d'urbanisme et la compensation des charges résultant des contrats d'assurance contre les risques contentieux liés à la délivrance des autorisations d'utilisation du sol. Commercy a bénéficié en 2015 d'un produit de 2 000 €

à ce titre (compte 746, suite modification du Plan local d'Urbanisme). Aucune recette n'avait été mouvementée à ce compte en 2014.

Les participations (compte 747) décroissent de 1.49 % (- 3 850 € contre - 2 300 € en 2014). Rappel : le produit des décharges syndicales est imputé au c/747 jusqu'en 2013, et au c/6419 (chapitre 013) à partir de 2014.

La participation de l'Etat est désormais mesurée sur les seuls articles 74712 et 74718.

- La contribution au titre des emplois d'avenir est en diminution (- 7 300 €, c/74712, contre + 6 000 € en 2014), concomitamment à la baisse de la dépense correspondante (- 11 700 €, cf. plus haut).
- La part versée par l'Etat dans le cadre du dispositif des emplois aidés est désormais enregistrée au compte 74718, au lieu d'être mêlée à la part payée par le Conseil départemental, à l'article 7478 (33 600 € sur 11 mois, le produit du mois de janvier restant à l'ancienne imputation).
- En outre, on trouve à l'article 74718 le fonds de soutien au développement des activités périscolaires (aide à l'aménagement des rythmes scolaires) (42 300 € contre 42 400 € en 2014),
- l'indemnité de régisseur de police (100 €, montant inchangé),
- le produit du fonds d'aide aux élections pour 2 100 € (un montant rattaché), contre 2 000 € en 2014.
- En 2014, on relève également le remboursement du service minimum dans les écoles (rattachement de 100 €),
- la subvention au dispositif Cap Jeunes (1 000 €).

La Ville a reçu en 2015 des aides à l'apprentissage de la part du Conseil régional (1 500 € en faveur du soutien à l'effort de formation, contre 500 € en 2014). Par ailleurs, 500 € ont été perçus pour l'organisation de la consultation sur la gare de Vandières. En 2014, 3 800 € avaient été reçus au titre de l'organisation d'une manifestation sportive (étape cycliste).

La participation du Conseil départemental croît (+ 8 900 € contre - 2 300 € en 2014).

- La hausse s'explique en particulier par la valorisation des aides accordées dans le cadre du dispositif des emplois aidés (6 100 €). Là encore, ces sommes étaient auparavant enregistrées au compte 7478.
- On trouve également dans les produits 2015 la participation au fonctionnement du Conservatoire de Musique (20 500 €, montant inchangé),
- la participation pour l'utilisation de la salle du Marlat par les collégiens (20 500 € contre 19 500 €),
- la subvention culturelle au fonctionnement du Musée (4 250 € en faveur des animations, contre 2 600 € en 2014),
- une contribution à l'acquisition de livres pour la bibliothèque (1 000 €, stable, montant rattaché),
- les remboursements pour vacations pompiers (350 €, contre 200 en 2014).

La récupération (auprès des communes, intercommunalités et syndicats) des frais de scolarité pour des élèves non commerciaux est en baisse (- 9 000 €, contre + 10 400 € en 2014). Elle concerne une trentaine d'enfants. Plusieurs dossiers d'élèves extérieurs font l'objet de refus de prise en charge par leur collectivité de résidence. Le forfait ici réclamé pour chaque enfant habitant hors de Commercy est par ailleurs plus faible en 2015 (677.21 €, contre 714.51 € en 2014 et 673.39 € en 2013) : c'est notamment la conséquence de travaux d'entretien moins importants dans les écoles élémentaires en 2014 qu'en 2013. La participation de la commune de Boncourt au titre de ses enfants s'élève à 10 000 € (stable).

La participation aux frais du RASED est également titrée à ce compte : 1 050 € contre 1 600 € en 2014.

La participation de la Communauté de Communes est en hausse (+ 1 400 €, après une progression de 2 400 € en 2014). Le fonds de concours piscine perçu en 2015 s'élève à 31 700 € (contre 29 800 € en 2014). A noter un rattachement de produits relatifs à la participation au dispositif Cap Jeunes (2 500 € contre 2 400 € en 2014). En 2014, versement d'une subvention pour le centre de loisirs à hauteur de 600 €.

Le produit des participations des autres organismes décroît, en particulier du fait du transfert du produit des emplois aidés sur les articles 74718 et 7473 : - 30 400 € (contre - 43 000 € en 2014 suite au changement d'imputation des décharges syndicales). On trouve ici :

- les recettes liées aux emplois aidés (hors emplois d'avenir) du seul mois de janvier 2015 : 4 800 € contre 51 300 € en 2014 (la somme 2015 additionnée de ses diverses fractions représente 44 500 €),
- le solde de la subvention relative à l'action de prévention des risques psycho sociaux réalisée à Commercy et versée par la CNRACL : 13 500 € (après 9 000 € en 2014),
- des aides de la CAF pour Cap Jeunes (10 600 € au lieu de 6 600 € en 2014),
- des aides de la CAF dans le cadre du Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) pour 6 600 € (la finalité du contrat est d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans),

- des remboursements de congés paternité par la Caisse des Dépôts pour 1 000 € (contre 0 en 2014).

Enfin, les compensations de l'Etat (c/748) sont marquées par une baisse : - 3 400 € (après une diminution de 29 400 € en 2014).

Une attribution du Fonds départemental de péréquation de la TP (FDPTP) d'un montant de 1 400 € est perçue (contre 1 200 € en 2014). Le Conseil départemental a la compétence de répartir les ressources du FDPTP (reçues de l'Etat), en privilégiant les communes défavorisées par la faiblesse de leur potentiel fiscal ou l'importance de leurs charges.

La nomenclature distingue la compensation au titre de CFE et CVAE (c/74833) de la dotation unique des compensations spécifiques à la TP (c/748314, en voie d'extinction). L'ensemble de ces deux lignes est en diminution de 11 500 € (contre - 9 000 € en 2014). La compensation d'exonérations de Taxes foncières subit également une baisse (- 8 000 € contre - 7 100 € en 2014). Ces compensations jouent pour l'Etat le rôle de variables d'ajustement dans l'équilibre des montants de l'enveloppe normée (de - 1/3 à - 2/3 sur chacune à Commercy).

La compensation de Taxe d'Habitation quant à elle croît de 15 900 €, après une stabilité relevée entre 2013 et 2014 (- 400 €). L'Etat compense en 2015 la prolongation d'exonération de TH pour les bas revenus mise en œuvre par ses soins en 2014. Cette mesure a eu pour conséquence de diminuer les bases de TH d'environ 2,5 % (soit une perte d'environ 27 200 € de produit fiscal pour Commercy). Une compensation est versée en échange aux communes, mais calculée sur le taux communal de 1991.

Le montant de la dotation pour titres sécurisés est stable (5 000 €). Il est attribué aux communes équipées d'une ou plusieurs stations d'enregistrement des demandes de passeports.

Les autres attributions (c/7488) comprennent la compensation de la baisse des recettes relatives aux droits d'enregistrement : le produit demeure stable, à 400 € (concerne les droits de mutation des fonds de commerce et les taxes additionnelles de certains droits).

Chapitre 75 : autres produits de gestion courante : - 4.96 % (- 17 400 €)

Baisse sensible des recettes du chapitre. Le produit des revenus des immeubles (article 752) régresse de 1.65 % (- 4 600 € contre + 1 400 € en 2014). Parmi les principales variations,

- on relève la facturation du Multi Accueil au CCAS pour 12 000 € (à compter de janvier 2015). Il s'agit de la principale évolution à la hausse cette année.

- Dans les variations à la baisse, on retrouve notamment le produit des loyers de la Maison des Entreprises - 7 700 € (après une première baisse de 1 850 € en 2014) : départ de 6 entreprises au total sur 2014 et 2015,

- les loyers du Centre des Roises (- 4 500 €, contre + 200 € en 2014) : il s'agit en particulier de la conséquence en année pleine du départ de Safran et d'Albany en juin 2014,

- les revenus du parc de logements de la Ville (- 3 400 €, contre + 500 € en 2014), impactés par la démolition en cours d'année des appartements situés au-dessus du préau de l'école du Château (dont logement loué à l'AMIE) et par l'absence d'occupation du logement des Capucins en toute fin d'année,

- d'autres salles enfin (locations ponctuelles) ont été moins sollicitées (Gare routière, Jean Lanois, restaurant scolaire).

Le produit des charges locatives quant à lui (article 758) diminue nettement (- 12 800 € contre + 1 000 € en 2014). Cette diminution tient principalement dans la baisse des montants répercutés aux occupants du Centre des Roises (- 11 300 €) : c'est la conséquence de charges pour la Ville en diminution sur le site (hiver plus doux, coût moindre pour chauffer les bâtiments) et la conséquence en année pleine des départs de Safran et Albany, les entreprises étant désormais installées dans leurs locaux au Seugnon. Les montants recouverts sont stables au Prieuré (+ 300 €), à la Maison des Entreprises (+ 400 €), à Monplaisir (- 300 €). Les charges sont en diminution à la Maison des Services : l'entretien des communs étant désormais assuré par des agents du CCAS et non plus de la Ville. Enfin, l'utilisation des douches du CTM par les agents techniques de la Communauté de Communes est maintenant facturée au compte 70876 (+ 100 € au titre d'une dernière quote-part pour l'entretien des locaux en 2015).

Les charges sont récupérées à semestre échu, ce qui explique un décalage avec l'évolution des loyers.

Chapitre 76 : produits financiers : - 9.00 % (- 300 €)

On trouve ici la récupération auprès de la Communauté de Communes des intérêts des emprunts souscrits au titre des dépenses halte-fluviale / aire d'accueil des camping-cars (travaux

réalisés par la Ville voici plusieurs années). Au fil des ans, les intérêts récupérés diminuent (- 300 € en 2015), tandis que le produit du capital augmente du même montant (cf. c/276351 en recette d'investissement). L'annuité recouvrée s'élève à 11 180.68 €.

L'article 764 correspond aux parts sociales dans deux établissements bancaires.

Chapitre 77 : produits exceptionnels : - 79.13 % (- 155 100 €)

Ce chapitre enregistre notamment les ventes immobilières, les remboursements d'assurance et les subventions exceptionnelles.

Le produit de la régie quêtes de mariages est décrit dans la comptabilité du budget général depuis 2014. Les sommes perçues sont titrées au compte 7713, avant reversement au CCAS et aux associations choisies par les mariés (cf. plus haut, c/678). Les montants 2015 sont en grande diminution (- 800 €, soit - 88 %) ; les mariés étant moins enclins à souhaiter cette quête.

La nomenclature prévoit la possibilité de recouvrement sur créances admises en non valeur (compte 7714). 22.20 € avaient été recouverts ici en 2014 (« retour à meilleure fortune », cf. plus haut, article 6541). Aucun montant n'a été émis en 2015 à cet article.

Les produits exceptionnels (compte 7718) concernent notamment les ventes de ferraille réalisées (4.72 tonnes, au lieu de 5.58 tonnes en 2014).

Des excédents de versements, atteints par le prescription, ont été enregistrés en 2015 pour un montant de 250 €.

Des régularisations sur rattachements de charges sont constatées au compte 7718 (350 €, contre 0 en 2014) : à la prise en charge du mandat à l'échéance, lorsque le montant est plus faible qu'envisagé lors du rattachement, l'écart est titré au compte 7718 (avec une régularisation au compte de classe 6). Un tel dispositif existe également pour le rattachement des produits (avec un impact au compte 6718 en recette (cf. plus haut) et une régularisation au compte de classe 7).

On relève en 2014 deux mandats annulés pour 300 € (location d'un poste de comptage GRDF en 2013 et branchement provisoire EDF pour illuminations de fin d'année 2014). On enregistrait un seul mandat annulé l'année précédente pour 2 200 € (dépense 2013 relative au film documentaire sur le musée ; le flux constituait une immobilisation et non une dépense de fonctionnement).

Comme suite à la dissolution du 8e RA, Commercy a bénéficié en 2014 du fonds de soutien pour les communes touchées par le redéploiement territorial des Armées (compte 774), à hauteur de 150 000 €, contre 0 en 2015. Pour rappel, 200 000 € avaient été reçus en 2013.

Plusieurs immobilisations ont fait l'objet d'écritures de cession en 2015 (article 775) : un véhicule des Services techniques (indemnisation suite à vol), l'orgue d'étude à la Maison de la Musique, le minibus, des plaques de rues, un terrain nu rue des Moulins.

Le montant total s'élève à 18 800 €.

Pour mémoire, aucun produit de cession d'immobilisation n'a été émis en 2014.

Signalé : il existe un décalage - parfois plusieurs mois - entre la signature de l'acte et l'émission des écritures afférentes : en effet, le service financier ne procède aux écritures de cession qu'une fois les actes enregistrés par la Conservation des Hypothèques. Dès la signature de l'acte cependant, les sommes versées par l'acheteur sont placées sur le compte d'attente à la Trésorerie.

Diminution des autres produits exceptionnels (- 21 500 €, après une première baisse de 16 700 € en 2014). Le compte 7788 retrace :

- les remboursements d'assurance (suite à sinistres : 18 700 € contre 37 900 € en 2014),
 - le recouvrement de frais d'obsèques avancés (auprès des ayants-droit du décédé), cf. plus haut, c/678.
- En 2014, on comptait également :
- le solde de la subvention reçue dans le cadre de l'opération Comenius (au bénéfice de l'école des Moulins) pour 3 600 € (cf. compte 678),
 - un remboursement GDF et deux versements EDF pour 400 €,
 - le remboursement d'un préjudice pour 250 €.

Ville 2015 - Compte administratif

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ch gl.	Article	Libellé	réalisé 2014	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015	évolution CA 2014/2015 en valeur	évolution CA 2014/2015 en %
013	619	rabais, remises sur serv extérieurs	751,23	850,00	850,00	954,12	202,89	27,01%
013	6419	rembt sur rémunération du personnel	176 296,51	157 200,00	144 700,00	146 590,95	-29 705,56	-16,85%
013	6459	rembt sur charges de sécurité sociale	17 444,08	15 000,00	2 000,00	2 638,48	-14 805,60	-84,87%
Total 013 : atténuation de charges			194 491,82	173 050,00	147 550,00	150 183,55	-44 308,27	-22,78%
Total 013 : atténuation de charges			194 491,82	173 050,00	147 550,00	150 183,55	-44 308,27	-22,78%
70	7022	coupes de bois	18 551,00		515,47	515,47	-18 035,53	-97,22%
70	7025	taxes d'affouage	7 380,00	7 000,00	7 500,00	6 936,00	-444,00	-6,02%
Total 702 : ventes de récoltes et prod. forestiers			25 931,00	7 000,00	8 015,47	7 451,47	-18 479,53	-71,26%
70	70311	concession dans les cimetières	15 336,99	14 800,00	14 200,00	14 560,00	-776,99	-5,07%
70	70323	redev. d'occupat* domaine public commu	18 287,71	17 200,00	17 500,00	17 553,80	-733,91	-4,01%
70	7035	locations de droits de chasse	10 346,03	10 408,11	10 408,11	10 408,11	62,08	0,60%
Total 703 : redevances et rec. d'utilisat* du domaine			43 970,73	42 408,11	42 108,11	42 521,91	-1 448,82	-3,29%
70	7062	redev. et droits des services culturels	153 755,15	158 800,00	161 800,00	160 037,74	6 282,59	4,09%
70	70631	redev. et droits des serv. à caractère spor	134 120,46	130 000,00	130 500,00	133 766,20	-354,26	-0,26%
70	7066	redev. et droits des serv. à caractère soci	7 388,65	8 300,00	8 500,00	8 587,25	1 198,60	16,22%
70	7067	redev. et droits des serv.péri-scol et d'ens	92 223,27	90 000,00	91 800,00	89 776,65	-2 446,62	-2,65%
70	70688	autres prestations de services	4,35	5,00	5,00	6,30	1,95	44,83%
Total 706 : prestations de service			387 491,88	387 105,00	392 605,00	392 174,14	4 682,26	1,21%
70	7083	locations diverses (autres qu'immeubles)	804,85	750,00	1 500,00	1 630,95	826,10	102,64%
70	70841	mise à disposition de personnel facturée	14 003,33	16 800,00	16 800,00	18 028,05	4 024,72	28,74%
70	70846	mise à dispo pers. facturée au GFP de ra	20 549,81	18 000,00	17 500,00	27 618,82	7 069,01	34,40%
70	70848	mise à disposition de personnel facturée	7 644,00				-7 644,00	-100,00%
70	70873	remboursements de frais par les CCAS				315,73	315,73	
70	70876	remboursements de frais par le GFP de	23 193,75	19 000,00	19 000,00	17 999,43	-5 194,32	-22,40%
70	70878	remboursements de frais par d'autres rec	1 231,63	1 400,00	1 400,00	1 035,58	-196,05	-15,92%
Total 708 : autres produits			67 427,37	55 950,00	56 200,00	66 628,56	-798,81	-1,18%
Total 70 : produits des services du dom			524 820,98	492 463,11	498 928,58	508 776,08	-16 044,90	-3,06%
73	73111	taxes foncières et d'habitation	3 204 098,00	3 434 871,00	3 450 625,00	3 563 858,00	359 760,00	11,23%
73	73112	cotisations sur la valeur ajoutée des entr	153 162,00	179 671,00	179 671,00	179 671,00	26 509,00	17,31%
73	73113	taxe sur les surfaces commerciales	124 232,00	124 232,00	124 232,00	121 537,00	-2 695,00	-2,17%
73	73114	impositions forfaitaires sur les entreprise	8 741,00	8 820,00	8 820,00	9 881,00	1 140,00	13,04%
Total 731 : impôts locaux			3 490 233,00	3 747 594,00	3 763 348,00	3 874 947,00	384 714,00	11,02%
73	7325	fonds de péréquation des ressources intercommunales et commun		77 000,00	75 192,00	75 192,00	75 192,00	
Total 732 : fiscalité reversée				77 000,00	75 192,00	75 192,00	75 192,00	
73	7333	taxes funéraires	2 700,00	2 475,00	2 550,00	2 850,00	150,00	5,56%
73	7336	droits de place	29 639,10	28 500,00	29 000,00	30 694,40	1 055,30	3,56%
Total 733 : taxe pour utilisation des serv. Publics			32 339,10	30 975,00	31 550,00	33 544,40	1 205,30	3,73%
73	7381	taxe addition. dls de mutal*ou à taxe de p	66 503,72	56 000,00	81 500,00	88 277,23	21 773,51	32,74%
Total 738 : autres taxes			66 503,72	56 000,00	81 500,00	88 277,23	21 773,51	32,74%
Total 73 : impôts et taxes			3 589 075,82	3 911 569,00	3 951 590,00	4 071 960,63	482 884,81	13,45%
74	7411	DGF/ dotation forfaitaire+comp*TP+part s	1 439 870,00	1 297 281,00	1 297 281,00	1 297 281,00	-142 589,00	-9,90%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ch gl.	Article	Libellé	réalisé 2014	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015	évolution CA 2014/2015 en valeur	évolution CA 2014/2015 en %
74	74121	DGF/ dotation de solidarité rurale	439 424,00	499 384,00	499 384,00	499 384,00	59 960,00	13,65%
74	74123	DGF/ dotation de solidarité urbaine	297 458,00	297 458,00	297 458,00	297 458,00	0,00	0,00%
74	74127	dotat* nationale de péréquation	188 811,00	199 960,00	199 960,00	199 960,00	11 149,00	5,90%
Total 741 : DGF			2 365 563,00	2 294 083,00	2 294 083,00	2 294 083,00	-71 480,00	-3,02%
74	746	dotation générale de Décentralisation				2 000,00	2 000,00	
Total 746 : DGD						2 000,00	2 000,00	
74	74712	participations Etat emplois d'avenir	33 537,13	26 235,00	26 235,36	26 235,36	-7 301,77	-21,77%
74	74718	participations Etat autres	44 445,09	86 000,00	81 500,00	79 162,89	34 717,80	78,11%
74	7472	participations Régions	4 306,50	1 000,00	1 973,74	1 973,74	-2 332,76	-54,17%
74	7473	participations Départements	43 858,54	53 600,00	50 100,00	52 724,00	8 865,46	20,21%
74	74748	participations autres Communes	33 044,62	25 000,00	25 000,00	24 013,68	-9 030,94	-27,33%
74	74751	participations GFP de rattachement	32 772,19	32 000,00	34 000,00	34 198,87	1 426,68	4,35%
74	7476	participations CCAS et Caisse des écoles				160,00	160,00	
74	7478	participations autres organismes	66 972,19	26 000,00	35 620,01	36 611,10	-30 361,09	-45,33%
Total 747 : participations			258 936,26	249 835,00	254 429,11	255 079,64	-3 856,62	-1,49%
74	748314	dotat* unique des compensat* spéc à la T	32 096,00	21 205,00	21 205,00	21 205,00	-10 891,00	-33,93%
74	74832	attributions du Fonds dép de la TP	1 190,10			1 373,79	183,69	15,43%
74	74833	Etat/compens* au titre de la CET (CVAE)	949,00	346,00	346,00	346,00	-603,00	-63,54%
74	74834	Etat/compens* des exo* des taxes fonc.	25 934,00	17 899,00	17 899,00	17 899,00	-8 035,00	-30,98%
74	74835	Etat/compens* des exo* de taxe habit*	112 397,00	128 274,00	128 274,00	128 274,00	15 877,00	14,13%
74	7485	dotation pour litres sécurisés	5 030,00	5 030,00	5 030,00	5 030,00	0,00	0,00%
74	7488	autres attributions et participations	371,00	100,00	100,00	396,00	25,00	6,74%
Total 748 : autres attributions et participations			177 967,10	172 854,00	172 854,00	174 523,79	-3 443,31	-1,93%
Total 74 : dotations et participations			2 802 466,36	2 716 772,00	2 721 366,11	2 725 686,43	-76 779,93	-2,74%
75	752	revenus des immeubles	278 903,87	274 000,00	273 500,00	274 301,26	-4 602,61	-1,65%
Total 752 : revenus des immeubles			278 903,87	274 000,00	273 500,00	274 301,26	-4 602,61	-1,65%
75	758	produits divers de gestion courante	72 804,26	51 500,00	52 000,00	59 961,13	-12 843,13	-17,64%
Total 758 : prod. de gestion courante			72 804,26	51 500,00	52 000,00	59 961,13	-12 843,13	-17,64%
Total 75 : autres prod. de gestion coura			351 708,13	325 500,00	325 500,00	334 262,39	-17 445,74	-4,96%
76	76232	remboursements d'intérêts par le GFP de	3 732,71	3 398,01	3 398,01	3 398,01	-334,70	-8,97%
76	764	revenus des valeurs mobilières de place	11,30	10,00	9,18	9,18	-2,12	-18,76%
Total 76 : produits financiers			3 744,01	3 408,01	3 407,19	3 407,19	-336,82	-9,00%
Total 76 : produits financiers			3 744,01	3 408,01	3 407,19	3 407,19	-336,82	-9,00%
77	7713	libéralités reçues	961,03	500,00	30,00	118,51	-842,52	-87,67%
77	7714	recouvrement sur créances admises en r	22,20	10,00	10,00		-22,20	-100,00%
77	7718	produits excep. sur opération de gestion	725,40	1 000,00	900,00	1 066,74	341,34	47,06%
77	773	mandats annulés ou atteints par déchéat	2 200,00	50,00	288,21	288,21	-1 911,79	-86,90%
77	774	subventions exceptionnelles	150 000,00				-150 000,00	-100,00%
77	775	produits des cessions d'immobilisations				18 829,20	18 829,20	
77	7788	autres produits exceptionnels	42 146,76	25 000,00	25 000,00	20 606,37	-21 540,39	-51,11%
Total 77 : produits exceptionnels			196 055,39	26 560,00	26 228,21	40 909,03	-155 146,36	-79,13%
Total 77 : produits exceptionnels			196 055,39	26 560,00	26 228,21	40 909,03	-155 146,36	-79,13%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ch gl.	Article	Libellé	réalisé 2014	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015	évolution CA 2014/2015 en valeur	évolution CA 2014/2015 en %
Total			7 662 362,51	7 649 322,12	7 674 570,09	7 835 185,30	172 822,79	2,26%
042	722	travaux en régie immobilisations corpore	1 747,33	15 000,00	15 000,00	8 028,98	6 281,65	359,50%
042	776	différences sur réalisations négatives						
042	777	quote-part des subv d'invest trsférée au c	59 311,41	76 000,00	76 000,00	67 532,21	8 220,80	13,86%
042	7811	reprises sur amortissements		3 000,00	93 000,00	89 901,70	89 901,70	
Total 042 : opérations d'ordre de transfert entre se			61 058,74	94 000,00	184 000,00	165 462,89	104 404,15	170,99%
total 042 : opérations d'ordre de transfe			61 058,74	94 000,00	184 000,00	165 462,89	104 404,15	170,99%
Total 002 : excédent de fonctionnement reporté				1 071 972,39	1 071 972,39			
Total			7 723 421,25	8 815 294,51	8 930 542,48	8 000 648,19	277 226,94	3,59%

VILLE 2015 - COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE
DEPENSES

Imputat°	libellés	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015	restes à réaliser 2015
001	solde d'exécution de la sect° d'invest. reporté	887 034,55	887 034,55		
O20	dépenses imprévues	19 140,00	19 140,00		
13911	subv d'équipement Etat transférées au c/ résultat	3 500,00	3 500,00	2 419,75	
13912	subv d'équipement CR transférées au c/ résultat	10 000,00	10 000,00	9 396,65	
13913	subv d'équipement CG transférées au c/ résultat	9 000,00	9 274,20	9 274,20	
139151	subv d'équipement Codecom transférées au c/ résu	5 000,00	5 000,00	4 723,98	
13918	subv d'équipement autres transférées au c/ résultat	45 000,00	44 725,80	38 391,63	
13931	fonds affectés à l'équipement DETR transférés au c	2 000,00	2 000,00	1 976,00	
13932	fonds affectés à l'équipement amendes de police tra	1 500,00	1 500,00	1 350,00	
192	moins-values sur cessions d'immobilisations				
21	travaux en régie	15 000,00	15 000,00	8 028,98	
28	reprises sur amortissements	3 000,00	93 000,00	89 901,70	
O40	opér. d'ordre de transfert entre sections (139+192+21	94 000,00	184 000,00	165 462,89	
2044	subventions d'équipement en nature (cession € sym	2 000,00	2 000,00		
0+21+27	intégrations, acquisition € symb, apport en nature	1 027 839,00	1 041 910,24	298 888,59	
O41	opérations patrimoniales (2044+21)	1 029 839,00	1 043 910,24	298 888,59	
204	subventions d'équipement versées	11 250,00	11 250,00	2 814,54	
204	subventions d'équipement versées (2041 et 2042)	11 250,00	11 250,00	2 814,54	
131+133	réimputations sub écoquartier, Morelle et Paroisse v	600 000,00	600 000,00	570 964,22	
13	réimputations subventions d'investissement	600 000,00	600 000,00	570 964,22	
1641	emprunts (remboursement capital)	720 000,00	705 000,00	678 622,83	
165	dépôts et cautionnement reçus	2 000,00	2 000,00		
166	refinancement de dette	0,00	332 103,20	326 199,57	
16	emprunts et dettes assimilées (1641 + 165)	722 000,00	1 039 103,20	1 004 822,40	
20/21/23	dépenses travaux et équipements	1 771 907,19	1 932 182,69	742 204,74	578 741,13
27	participation financière SEBL écoquartier (op 632)	126 380,00	126 380,00		126 380,00
	TOTAL DEPENSES	5 261 550,74	5 843 000,68	2 785 157,38	705 121,13

VILLE 2015 - COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE
RECETTES

Imputat°	libellés	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015	restes à réaliser 2015
10222	FCTVA	255 000,00	265 776,00	265 776,00	
1068	excédent de fonctionnement capitalisé	720 479,76	720 479,76	720 479,76	
10	dotations, fonds divers et réserves (10222+1068)	975 479,76	986 255,76	986 255,76	
1311	subventions Etat et établissements nationaux amort	6 054,00	1 687,00	1 687,00	
1312	subventions Conseil régional amortissables	81 555,07	45 136,77		45 136,77
1313	subventions Conseil départemental amortissables	35 099,40	35 099,40		35 099,40
1318	subventions autres amortissables	38 657,71	11 816,00	9 153,31	969,47
1321	subventions Etat et établissements nationaux	78 492,18	66 693,55	52 796,73	16 106,97
1322	subventions Conseil régional	29 260,18	62 156,92	42 064,34	
1323	subventions Conseil départemental	1 685,64	1 685,64	1 685,64	
1328	subventions autres	102 977,56	144 182,24	187 646,57	6 600,00
1331	dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	9 880,00	57 880,00		57 880,00
1332	amendes de police		1 087,00	1 941,00	
1341	dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	59 493,00	59 493,00	17 907,00	25 553,00
132+134	réimputations sub écoquartier, Morelle et Paroisse v	600 000,00	600 000,00	570 964,22	
13	sub d'investissement reçues (dont réimputations)	1 043 154,74	1 086 917,52	885 845,81	187 345,61
1641	emprunts	181 162,29			
165	dépôts et cautionnement reçus	2 000,00	2 000,00		
166	refinancement de dette		332 103,20	326 199,57	
16	emprunts et dettes assimilées (1641+165)	183 162,29	334 103,20	326 199,57	
276351	créances sur GFP de rattachement	7 782,67	7 782,67	7 782,67	
27	autres immobilisations financières (276351)	7 782,67	7 782,67	7 782,67	
O24	produits des cessions d'immobilisations	46 404,89	52 735,89		1 320,00
192	plus-values sur cessions d'immobilisations			10 384,86	
21	sorties d'immobilisations			8 444,34	
28	amortissements des immobilisations	680 000,00	615 000,00	603 968,32	
O40	opér. d'ordre de transfert entre sections (192+21+28+28)	680 000,00	615 000,00	622 797,52	
10+13	autres subv° d'équipemt non trsférables (acquis € s	147 999,00	147 999,00	146 000,00	
211	sorties d'immobilisation terrain (dont apport en natur	481 840,00	495 911,24	14 071,24	
203	intégrations	400 000,00	400 000,00	138 817,35	
O41	opérations patrimoniales (10251+13+211+203)	1 029 839,00	1 043 910,24	298 888,59	
O21	virement de la section de fonctionnement	1 295 727,39	1 716 295,40		
	TOTAL RECETTES	5 261 550,74	5 843 000,68	3 127 769,92	188 665,61

**VILLE 2015 - COMPTE ADMINISTRATIF
DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR PROGRAMME**

	OPERATIONS	budget global 2015	réalisé 2015	restes à réaliser 2015
133	133 forêt	6 000,00	2 164,47	
160	160 équipement salle Truffaut cinéma (micro, armoire, serrure)	6 112,82	6 112,82	
251	251 travaux Trésorerie et SIP	10 000,00		
308	308 03 - éclairage public	5 200,00	540,18	4 621,92
310	310 03 - chemins ruraux	8 000,00		8 652,60
337	337 04 - voirie allée des Tilleuls (espaces verts près béton désactiv	3 204,00	3 204,00	
368	368 04 - matériel espaces verts (dont broyeur herbe micro tracteur)	4 000,00	3 999,36	
387	387 05 - PLU	6 000,00	3 405,14	130,20
392	392 05 - travaux écoles Château et Moulins (préau)	94 200,00	96 811,20	
406	406 05 - schéma informatique (dont licence JVS, anti-virus, achat o	34 221,60	17 417,40	8 653,20
425	425 06 - Prieuré Breuil 4ème T (escalier honneur)	26 642,83	26 642,83	
428	428 06 - serveur et licences (licence photoshop, logiciel MAO Cons	1 786,00	286,00	486,00
447	447 06 - matériel de signalisation routière	6 382,16	3 999,82	
450	450 07 - investissements écoles	33 884,40	22 860,74	3 384,00
453	453 07 - accessibilité (bordures abaissées, bandes podotactiles)	25 000,00	864,00	5 115,60
464	464 07 - Conservatoire instrumts (3 clairons)	448,80	448,80	
468	468 07 - liaison informatique mairie - CTM (renforcement)	2 222,00	2 222,00	
476	476 07 - bibliothèque rangements (meuble dvd)	1 191,18	1 191,18	
479	479 07 - piscine matériel d'entretien (monobrosse)	1 416,94	1 416,94	
480	480 07 - rideaux école des Moulins	2 500,00		
481	481 07 - Marlat matériel d'entretien (auto-laveuse) et tableau de ma	9 479,57	9 479,57	
486	486 07 - chaises pour bibliothèque (espace jeunesse)	240,00		
500	500 07 - chariot multi services (restaurant scolaire)	1 724,40	1 724,40	
523	523 07 - mobilier urbain	11 000,00	10 384,92	
539	539 08 - mobilier de bureau (pôle inscription + enveloppe globale)	6 000,00	4 022,91	
549	549 08 - matériel sport (traceuse pour terrains)	1 100,00	1 100,00	
551	551 08 - restructuration locaux CNFPT (chgmt fenêtres accueil)	2 226,98	2 226,98	
572	572 08 - travaux salle du Marlat (étanchéité de la toiture)	15 800,28	15 800,28	
575	575 08 - illuminations Noël	12 000,00	7 036,91	
581	581 09 - quartier Morelle (rplacmt gravier par sol coulé)	8 886,00	8 886,00	
592	592 09 - Conservatoire: réaménagement accueil et accessibilité	8 364,00	2 808,00	4 056,00
607	607 09 - reliure remise en état / numérisation état civil et archives	2 740,00	2 738,76	
618	618 09 - piscine (toiture terrasse, étude + réalisat° local stockage)	41 523,45	24 911,02	11 412,43
638	638 09 - changement caméras musée	655,20	655,20	
654	654 10 - nouvelle SMAPE	48 709,27	48 709,27	
688	688 10 - petit matériel ST (dont valise diagnostic)	17 473,41	11 652,67	
699	699 10 - travaux aires de jeux (remplacement jeux)	6 114,00	5 495,40	
702	702 10 - terrain derrière le Château (démolition et aménagement)	7 497,00	7 497,00	
711	711 11 - véhicule d'occasion ST	39 467,50	38 398,79	
722	722 11 - sécurité Château (alarme incendie) et sécurité générale	40 167,37	40 167,37	
724	724 11 - "le jardin de Breuil" (parking - lotissement)	100 000,00		
725	725 11 - réserve foncière	39 907,00		
739	739 12 - rénovation de l'ancien presbytère	23 754,82	23 754,82	
741	741 12 - matériel cimetière (benne basculante)	3 625,56	3 625,56	
750	750 12 - coussins berlinois et potelets	7 104,00	6 168,00	936,00
756	756 12 - matériel pôle entretien (aspirateur eau + poussière)	820,00	553,15	
757	757 12 - lave-linge (restau scol Capucins)	349,99	349,99	
770	770 12 - site Internet	2 898,00	2 028,60	869,40
771	771 12 - eaux pluviales	2 800,00		1 149,60
777	777 13 - rue des Roises	75 731,59	70 740,61	8 635,44
782	782 13 - réfection entrée église (porte accès transept gauche)	13 090,80		13 090,80

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR PROGRAMME

	OPERATIONS	budget global 2015	réalisé 2015	restes à réaliser 2015
784	784 13 - cimetière : allées et canalisations eaux pluviales	13 106,40	13 106,40	
801	801 13 - parking Chaumière (démolition et aménagement)	1 025,46	1 025,46	
804	804 14 - mise aux normes ascenseur (hors Mairie)	6 306,00	6 306,00	
806	806 14 - sécurité bâtiments (travaux suivi commission sécurité)	20 652,00	3 672,00	5 859,82
807	807 14 - accessibilité des handicapés aux bâtiments	66 138,03	16 832,40	22 305,96
809	809 14 - extension parking gare SNCF (étude)	2 000,00	2 000,00	
810	810 14 - changement menuiseries dans les bâtiments (éc, salle de	5 160,00	5 160,00	
816	816 14 - city stade	150 000,00	40 252,67	105 949,21
817	817 14 - aire de mise en valeur archi et patrimoine (étude)	25 000,00		57 348,00
818	818 14 - centre des Roises (étude + avenir site)	62 012,00	12 012,00	
819	819 15 - rue Henri Garnier travaux de voirie	320 029,47	3 622,80	24 799,80
820	820 15 - rue des Colins travaux de voirie	300 000,00	5 752,08	281 054,34
821	821 15 - rue de Meneaufil parking HLM	22 148,40	22 147,98	
822	822 15 - Prieuré de Breuil réfection de la terrasse	25 000,00	16 200,00	
823	823 15 - nacelle services techniques	34 908,00	34 908,00	
824	824 15 - étude cerema trafic poids lourds + achat signalisation	10 000,00	5 672,40	3 808,15
825	825 15 - Conservatoire salle Leroy équipement acoustique	4 993,01	4 993,01	
826	826 15 - signalétique Château	1 440,00	1 440,00	
827	827 15 - aménagement Château visites OT	10 000,00		
828	828 15 - mise en œuvre projet antenne « 8ème RA »	12 000,00	1 507,50	2 013,86
829	829 15 - dispositif extraction odeurs et fumées local peinture DST	2 100,00	1 090,98	
830	830 15 - numérisation du cadastre	8 500,00		4 408,80
O20	dépenses imprévues	19 140,00		
O40	13911 - subv d'équipement Etat transférées au c/ résultat	3 500,00	2 419,75	
O40	13912 - subv d'équipement CR transférées au c/ résultat	10 000,00	9 396,65	
O40	13913 - subv d'équipement CG transférées au c/ résultat	9 274,20	9 274,20	
O40	139151 - subv d'équipement Codecom transférées au c/ résultat	5 000,00	4 723,98	
O40	13918 - subv d'équipement autres transférées au c/ de résultat	44 725,80	38 391,63	
O40	13931 - fonds affectés à l'équipement DETR transférés au c/ de résultat	2 000,00	1 976,00	
O40	13932 - fonds affectés à l'équipement amendes de police transférés au c/	1 500,00	1 350,00	
O40	192 - moins-values sur cessions d'immobilisations			
O40	21 - travaux en régie	15 000,00	8 028,98	
O40	28 - reprises sur amortissements	93 000,00	89 901,70	
O41	2044 - subventions d'équipement en nature (cession € symbol.)	2 000,00		
O41	20 et 21 - op patrimoniales (intégrat°, acquis. € symbol., réimp., don manu	416 071,24	152 888,59	
21	632 09 - écoquartier (acquisition délaissés militaires, montant réel)	1,00	1,00	
O41	21 - op patrimoniales (acquis. € symbol délaissés militaires)	145 999,00	145 999,00	
O41	2764 - constatation de participation versée à SEBL (apport en nature terra	333 840,00		
O41	1021 - constatation moins-value (apport en nature terrain délaissé militaire	146 000,00		
27	2764 - participation financière SEBL écoquartier (op 632)	126 380,00		126 380,00
204	2041 et 2042 - subventions d'équipement versées	11 250,00	2 814,54	
13	131 et 133 réimputations subventions écoquartier, Morelle et Paroisse vers	600 000,00	570 964,22	
16	1641 - remboursement capital	705 000,00	678 622,83	
16	165 - dépôts et cautionnements reçus	2 000,00		
16	166 - refinancement de dette	332 103,20	326 199,57	
	SOUS-TOTAL	4 955 966,13	2 785 157,38	705 121,13
O01	solde d'exécut° de la sect° d'inv reporté	887 034,55		
	TOTAL	5 843 000,68	2 785 157,38	705 121,13

VILLE 2015 - COMPTE ADMINISTRATIF

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR PROGRAMME

imput*	libellés	n° prog.	libellé	budget global 2015	réalisé 2015	restes à réaliser 2015
1321	Etat DRAC	425	prieuré de Breuil 4ème tranche (escalie	16 106,97		16 106,97
1328	GIP	425	prieuré de Breuil 4ème tranche (escalie	6 600,00		6 600,00
1318	GIP	450	investissements écoles	11 816,00	8 325,31	969,47
1311	Etat réserve	464	Conservatoire instruments (orchestre à	1 687,00	1 687,00	
1322	Région	581	quartier Morelle (aménagement paysage	6 215,20	6 215,20	
1328	fuclem	581	quartier Morelle	7 224,54	7 224,54	
1341	DETR	581	quartier Morelle	7 200,00	7 200,00	
1321	Etat FNADT	632	écoquartier	3 054,00	3 054,00	
1322	Région	632	écoquartier	26 681,54	26 681,54	
1328	ADEME	632	écoquartier	26 841,71	26 841,71	
1318	GIP	646	quartier de la Paroisse		828,00	
1328	fuclem	646	quartier de la Paroisse	7 138,43	7 138,43	
1321	Etat FNADT	654	nouvelle SMAPE	47 532,58	47 560,73	
1322	Région	654	nouvelle SMAPE	29 260,18	9 167,60	
1323	CD 55	654	nouvelle SMAPE	1 034,64	1 034,64	
1328	CAF	654	nouvelle SMAPE	39 335,67	89 400,00	
1328	GIP	654	nouvelle SMAPE	57 041,89	57 041,89	
1341	DETR	654	nouvelle SMAPE	26 740,00	10 707,00	
1312	Région	702	terrain derrière le Château (démolit° et	15 922,77		15 922,77
1313	CD 55	702	terrain derrière le Château (démolit° et	35 099,40		35 099,40
1331	DETR	702	terrain derrière le Château (démolit° et	9 880,00		9 880,00
1341	DETR	722	sécurité Château (alarme incendie) et s	25 553,00		25 553,00
1332	amendes de	750	coussins berlinois et potelets	1 087,00	1 941,00	
1312	Région	777	rue des Roises (aménagement paysage	9 214,00		9 214,00
1321	Etat DRAC	782	réfection passage handicapé église		2 182,00	
1323	CD 55	782	réfection passage handicapé église	651,00	651,00	
1312	Région	816	city stade	20 000,00		20 000,00
1331	DETR	816	city stade	48 000,00		48 000,00
132 et 134	réimputation	632 581 646	réimputat° subv écoquartier, Morelle et Paroisse vers c/ non transférables	600 000,00	570 964,22	
10222	FCTVA	OPFI	FCTVA	265 776,00	265 776,00	
1641	emprunts	ONI	emprunts			
165	cautions	OPFI	dépôts et cautionnements reçus	2 000,00		
166	refi dette	ONI	refinancement de dette	332 103,20	326 199,57	
276351	créances su	OPFI	créances sur GFP de rattachement	7 782,67	7 782,67	
O24	cessions	OPFI	cessions d'immobilisations	52 735,89		1 320,00
O40/192	plus-value	OPFI	plus-value sur cession d'immobilisat°		10 384,86	
O40/21	sorties d'im	OPFI	sorties d'immobilisations		8 444,34	
O40/28	amortissem	OPFI	amortissements	615 000,00	603 968,32	
O41/10251	dons et legs	711	don manuel (calèche)		1,00	
O41/13	autres subv	ONI	acquisition à l'euro symbolique	2 000,00		

imput°	libellés	n° prog.	libellé	budget global 2015	réalisé 2015	restes à réaliser 2015
O41/21	sorties d'impr	ONI	sorties d'immobilisations € symb, réimp	16 071,24	14 071,24	
O41/13	autres subv	ONI	acq € symbolique délaissés militaires	145 999,00	145 999,00	
O41/211	sorties d'impr	ONI	sorties d'immo SEBL apport en nature	479 840,00		
O41/203	intégrations	ONI	opérations patrimoniales (intégration)	400 000,00	138 817,35	
			SOUS TOTAL	3 406 225,52	2 407 290,16	188 665,61
1068	excéd	OPFI	excédent de fonctionnement exercice n-1	720 479,76	720 479,76	
O21	virement	OPFI	virement de la section de F	1 716 295,40		
			TOTAL	5 843 000,68	3 127 769,92	188 665,61

Pour mémoire,
les restes à réaliser font l'objet d'une reprise dans
le budget de l'exercice suivant.
Ci-joint, rappel des restes à réaliser (RAR) lors des votes
des derniers comptes administratifs (CA).

RAR au CA	dépenses inv.	recettes inv.
2015	705 121	188 666
2014	236 661	403 216
2013	495 616	493 247
2012	726 377	577 804

BALANCES

A) La balance générale de l'exercice 2015

qui figure dans le document de présentation officielle propose une vue synthétique de la situation comptable de l'exercice.

^ PREVU :

Il s'agit du budget global. Dépenses et recettes autorisées au budget primitif (BP) + lors des décisions modificatives (DM) de l'exercice.

^ REALISE :

Dépenses et recettes 2015 enregistrées à la fin de l'exercice :

en fonctionnement jusqu'au 31/01/2016 : « journée complémentaire » - délai qui permet de mandater les dépenses réalisées en 2015 et de recouvrer les recettes nées en 2015 ;

en investissement jusqu'au 31/12/2015.

^ RESTES A REALISER :

Concernent uniquement la section d'investissement.

Inscriptions nécessaires pour la poursuite des opérations engagées mais non encore soldées,

en dépense, conformément à la comptabilité des engagements ;

en recette, seules les recettes certaines pour lesquelles un titre n'a pas été émis au 31/12 de l'exercice précédent peuvent faire l'objet de restes à réaliser (exemple : subventions notifiées).

B) La balance générale cumulée 2015

intègre les résultats cumulés des exercices précédents et le résultat de l'exercice 2015. Elle permet de déterminer le résultat à la clôture de l'exercice 2015.

Le résultat de clôture 2015 =

résultat de clôture 2014

- part affectée à l'investissement dans l'exercice 2015

+ résultat de l'exercice 2015

+ intégration de résultat, le cas échéant (voici deux ans, intégration du résultat lotissement le Jardin de Breuil au résultat Ville).

Une fois le résultat de clôture établi, les éléments à reporter sur l'exercice suivant en fonctionnement (c/002) et en investissement (c/001) sont connus.

A la clôture de l'exercice, en cas de solde d'exécution (« résultat » d'investissement) négatif, il est proposé à l'Assemblée délibérante de procéder à l'affectation du résultat (RI 1068), afin au minimum de couvrir ce déficit.

Il est cependant possible d'affecter un résultat supérieur au déficit ; mais cela revient à diminuer le résultat de clôture de la section de fonctionnement en année n+1. C'est la simple couverture du déficit qui est ici proposée.

VILLE 2015 - COMPTE ADMINISTRATIF BALANCES

BALANCE GENERALE DE L'EXERCICE 2015

FONCTIONNEMENT	prévu	réalisé	restes à réaliser
RECETTES	8 930 542,48	8 000 648,19	
DEPENSES	8 930 542,48	6 714 719,39	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		1 285 928,80	

INVESTISSEMENT	prévu	réalisé	restes à réaliser
RECETTES	5 843 000,68	3 127 769,92	188 665,61
DEPENSES	5 843 000,68	2 785 157,38	705 121,13
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		342 612,54	-516 455,52

RESULTAT GLOBAL		1 628 541,34	-516 455,52
------------------------	--	---------------------	--------------------

BALANCE GENERALE CUMULEE 2015

Sections	résultat à la clôture de l'exercice 2014	part affectée à l'investissement exercice 2015	résultat de l'exercice 2015	intégration de résultat	résultat de clôture 2015
INVESTISSEMENT	-887 034,55		342 612,54		-544 422,01
FONCTIONNEMENT	1 792 452,15	720 479,76	1 285 928,80		2 357 901,19
TOTAL	905 417,60	720 479,76	1 628 541,34	0,00	1 813 479,18

Excédent général de clôture des exercices cumulés, compte-tenu des "restes à réaliser"		
1 813 479,18	-516 455,52	1 297 023,66

projet de détermination des résultats reportés et de l'affectation du résultat vers l'exercice 2016 :

Le besoin ou l'excédent de financement de la section d'investissement constaté à la clôture de l'exercice est constitué du solde d'exécution corrigé des restes à réaliser (RAR).

Les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements (dont marchés) et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 n-1

DI 001 (déficit d'inv reporté) = solde d'exécution à la clôture 2015 =	-544 422,01
RI 1068 (affectat° du résultat) = - (DI 001 + restes à réaliser) =	1 060 877,53
RF 002 (excédent de fonc reporté) = excédent gal compte tenu des RAR (ou bien = résultat de clôture 2015 en fonctionnement - RI 1068)	1 297 023,66

BUDGET EAU

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT

IMPUT*	LIBELLE	réalisé 2014	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015
DEPENSES					
61558	entretiens et réparat° divers		12 050,00	7 050,00	3 216,73
618	divers		600,00	150,00	
627	services bancaires et assimilés		600,00	300,00	250,00
63512	taxes foncières			1 241,00	1 241,00
	S/TOTAL CHAP 011		13 250,00	8 741,00	4 707,73
012/6215	personnel affecté par la collectivité de rattachement	4 688,71	7 150,00	7 150,00	7 131,95
66	frais financiers	6 935,70	8 800,00	6 050,00	5 990,19
67	intérêts moratoires		500,00	100,00	
O22	dépenses imprévues		1 000,00	505,55	
O42/6811	dotations aux amortissements	21 503,99	22 500,00	38 500,00	38 117,20
O42/6888	autres charges financières pr réaménagement d'emprunt			2 500,00	
O23	prélèvement		165 166,00	165 166,00	
	Total Dépenses	33 128,40	218 366,00	228 712,55	55 947,07
RECETTES					
70121	taxes et redevances	97 901,66	122 000,00	126 146,55	126 146,55
O42/777	amortissement subventions reçues	3 476,13	3 499,56	9 699,56	9 634,33
OO2	excédent de fonctionnement reporté		92 866,44	92 866,44	
	Total Recettes	101 377,79	218 366,00	228 712,55	135 780,88

SECTION D'INVESTISSEMENT

IMPUT* / OPERATI*	LIBELLE	réalisé 2014	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015	restes à réaliser 2015
DEPENSES						
op 21	extension réseau chemin de Bussy		25 000,00	4 219,79	4 219,79	
op 38	quartier Paroisse	11 436,00				
op 39	quartier Morelle	18 651,32				
op 44	rue des Roises	10 430,21	46 000,00	46 000,00	38 926,39	604,62
op 45	purge conduite rue Jacques Prévert	2 039,28				
op 46	branchements plomb		22 666,44	22 666,44		22 558,87
op 47	rue des Colins		60 000,00	70 000,00		41 778,72
op 48	station de pompage variateur de vitesse		9 000,00	9 000,00		8 233,56
op 49	rue Henri Garnier			25 173,01		
20/21/23	S/TOTAL INVESTISSEMENTS	42 556,81	162 666,44	177 059,24	43 146,18	73 175,77
OO1	déficit d'inv reporté		29 472,98	29 472,98		
13	réimputations subv Morelle et Paroisse		156 000,00			
1641	remboursement capital	25 627,67	28 500,00	26 500,00	26 158,07	
166	refinancement de dette			41 512,98	40 775,03	
O40/139111	amortissement subv reçues agce eau	3 335,46	3 349,56	3 349,56	3 335,46	
O40/13917	amortissement subv reçues fds structurels	140,67	150,00	150,00	140,67	
O40/13918	amortissement subv reçues autres subv d'équipement			6 200,00	6 158,20	
	Total Dépenses	71 660,61	380 138,98	284 244,76	119 713,61	73 175,77
RECETTES						
10228	TVA / participat°	29 621,95	7 000,00	7 092,80	7 092,80	
1068	résultat fonctionnement reporté	96 923,05	29 472,98	29 472,98	29 472,98	
	S/TOTAL CHAP 10	126 545,00	36 472,98	36 565,78	36 565,78	
1318	subvention quartier Paroisse (GIP)	22 228,52				
1318	subvention quartier Morelle (GIP)	17 400,00				
13	réimputations subv Morelle et Paroisse		156 000,00			
166	refinancement de dette			41 512,98	40 775,03	
O21	prélèvement		165 166,00	165 166,00		
O40/28	amortissement	21 503,99	22 500,00	38 500,00	38 117,20	
O40/166	autres charges financières pr réaménagement d'emprunt			2 500,00		
	Total Recettes	187 677,51	380 138,98	284 244,76	115 458,01	

EAU 2015 - COMPTE ADMINISTRATIF BALANCES

BALANCE GENERALE DE L'EXERCICE 2015

FONCTIONNEMENT	prévu	réalisé	restes à réaliser
RECETTES	228 712,55	135 780,88	
DEPENSES	228 712,55	55 947,07	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		79 833,81	

INVESTISSEMENT	prévu	réalisé	restes à réaliser
RECETTES	284 244,76	115 458,01	0,00
DEPENSES	284 244,76	119 713,61	73 175,77
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-4 255,60	-73 175,77

RESULTAT GLOBAL		75 578,21	-73 175,77
------------------------	--	------------------	-------------------

BALANCE GENERALE CUMULEE 2015

Sections	résultat à la clôture de l'exercice 2014	part affectée à l'investissement exercice 2015	résultat de l'exercice 2015	résultat de clôture 2015
INVESTISSEMENT	-29 472,98		-4 255,60	-33 728,58
FONCTIONNEMENT	122 339,42	29 472,98	79 833,81	172 700,25
TOTAL	92 866,44	29 472,98	75 578,21	138 971,67

Excédent général de clôture des exercices cumulés, compte-tenu des "restes à réaliser"		
138 971,67	-73 175,77	65 795,90

projet de détermination des résultats reportés et de l'affectation du résultat vers l'exercice 2016 :

Le besoin ou l'excédent de financement de la section d'investissement constaté à la clôture de l'exercice est constitué du solde d'exécution corrigé des restes à réaliser (RAR).

Les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements (dont marchés) et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 n-1

DI 001 (déficit d'inv reporté) = solde d'exécution à la clôture 2015 =

-33 728,58

RI 1068 (affectat° du résultat) = - (DI 001 + restes à réaliser) =

106 904,35

RF 002 (excédent de fonc reporté) = excédent gal compte tenu des RAR

65 795,90

(ou bien = résultat de clôture 2015 en fonctionnement - RI 1068)

**BUDGET ASSAINISSEMENT
COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

IMPUT*	LIBELLE	réalisé 2014	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015
DEPENSES					
61558	entretiens et réparat° divers	780,00	10 746,50	8 246,50	
617	études et recherches	7 554,38	8 500,00	6 000,00	3 800,30
618	divers	1 342,00	1 500,00	1 500,00	
6226	honoraires	3 874,28	4 000,00	4 000,00	2 322,00
6231	annonces et insertions		150,00	150,00	
63512	taxes foncières	726,00	750,00	698,00	698,00
6378	autres taxes et redevances	6 353,50	6 353,50	6 353,50	6 353,50
	S/TOTAL CHAP 011	20 630,16	32 000,00	26 948,00	13 173,80
6215	personnel affecté par la collectivité de ratta	6 598,48	9 800,00	9 800,00	9 777,10
658	autres charges gest° (reversement à Vign	6 045,65	7 650,00	5 800,00	5 759,39
66	frais financiers	32 641,49	37 000,00	29 000,00	28 385,33
67	charges exceptionnelles intérêts moratoire		1 500,00	750,00	
O22	dépenses imprévues		2 600,00	1 817,83	
O23	prélèvement		526 327,00	526 327,00	
O42/6811	dotations aux amortissements	129 630,10	132 000,00	153 000,00	152 558,08
	Total Dépenses	195 545,88	748 877,00	753 442,83	209 653,70
RECETTES					
70121	taxes et redevances	218 033,24	202 999,61	203 565,61	203 565,61
70613	participations pour assainissement collecti				
7084	mise à disposition de personnel facturée			857,80	857,80
7087	remboursements de frais	825,96	1 684,00	825,96	19 886,46
741	prime à l'épuration	41 273,00	38 000,00	38 000,00	46 034,00
748	autres subventions d'exploitation	3 030,00			
7718	autres produits exceptionnels sur opératio	62,22	982,00	982,07	982,07
042/777	amortissement subventions reçues	26 138,83	26 500,00	30 500,00	30 321,76
OO2	excédents de fonctionnement reportés		478 711,39	478 711,39	
	Total Recettes	289 363,25	748 877,00	753 442,83	301 647,70

SECTION D'INVESTISSEMENT

IMPUT*/ OPERATI*	LIBELLE	réalisé 2014	budget primitif 2015	budget global 2015	réalisé 2015	restes à réaliser 2015
DEPENSES						
	op 21 extension réseau chemin de Bussy		15 000,00	16 325,04	14 285,42	2 039,62
	op 29 filtre presse + stockage		6 000,00	6 000,00		
	op 35 branchement rue de St-Mihiel	1 577,08				
	op 41 quartier Paroisse	7 765,56				
	op 42 quartier Morelle	4 190,40				
	op 44 débit-mètre pour poste de relèvement et bassin	12 677,60				
	op 45 rue des Roises aménagement voirie communa		10 000,00			
	op 49 poste refoulement stade Parmentier		3 132,98	3 132,98	3 132,98	
	op 51 rue des Colins		60 000,00	60 000,00		53 450,14
	op 52 lotissement Punevelles modification réseau		7 000,00	7 000,00		
	op 53 rue de la Tuilerie modification réseau		4 800,00	4 800,00		
	op 54 STEP sécuri accès dégrilleur et canal d'entrée		3 264,00	3 264,00		3 264,00
	op 55 rue Henri Garnier			30 323,07		
20/21/23	S/TOTAL INVESTISSEMENTS	26 210,64	109 196,98	130 845,09	17 418,40	58 753,76
O20	dépenses imprévues		10 000,00	10 000,00		
13/13111	reversement Vignot autosurv syst assainissement			415,00	413,40	
16	remboursement capital	110 329,78	119 000,00	114 000,00	112 635,42	
040/139111	amortissement subv reçues agce eau	25 459,13	25 820,30	29 832,00	29 653,76	
040/139118	amortissement subv reçues Etat et étab. n	32,30	32,30	32,30	32,30	
040/13914	amortissement subv reçues communes	84,73	84,73	73,03	73,03	
040/13917	amortissement subv reçues fds structurels	562,67	562,67	562,67	562,67	
O41	opérations patrimoniales (intégrations)		10 000,00	10 000,00		
	Total Dépenses	162 679,25	274 696,98	295 760,09	160 788,98	58 753,76
RECETTES						
10228	TVA	31 412,12	4 000,00	4 333,11	4 333,11	
1068	résultat de fonctionnement reporté	49 254,63				
	S/TOTAL CHAP 10	80 666,75	4 000,00	4 333,11	4 333,11	
13111	subvention déversoirs orage (Agence de l'	3 180,00				
1314	subventions d'équipement communes (Vig	4 381,97	1 648,00	1 378,00	1 378,00	
O21	prélèvement		526 327,00	526 327,00		
O40/28	amortissement	129 630,10	132 000,00	153 000,00	152 558,08	
O41	opérations patrimoniales (intégrations)		10 000,00	10 000,00		
OO1	excédents d'investissement reportés		27 143,89	27 143,89		
	Total Recettes	217 858,82	701 118,89	722 182,00	158 269,19	

ASSAINISSEMENT 2015 - COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCES

BALANCE GENERALE DE L'EXERCICE 2015

FONCTIONNEMENT	prévu	réalisé	restes à réaliser
RECETTES	753 442,83	301 647,70	
DEPENSES	753 442,83	209 653,70	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		91 994,00	

INVESTISSEMENT	prévu	réalisé	restes à réaliser
RECETTES	722 182,00	158 269,19	0,00
DEPENSES	295 760,09	160 788,98	58 753,76
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-2 519,79	-58 753,76

RESULTAT GLOBAL		89 474,21	-58 753,76
------------------------	--	------------------	-------------------

BALANCE GENERALE CUMULEE 2015

Sections	résultat à la clôture de l'exercice 2014	part affectée à l'investissement exercice 2015	résultat de l'exercice 2015	résultat de clôture 2015
INVESTISSEMENT	27 143,89		-2 519,79	24 624,10
FONCTIONNEMENT	478 711,39		91 994,00	570 705,39
TOTAL	505 855,28	0,00	89 474,21	595 329,49

Excédent général de clôture des exercices cumulés, compte-tenu des "restes à réaliser"		
595 329,49	-58 753,76	536 575,73

projet de détermination des résultats reportés et de l'affectation du résultat vers l'exercice 2016 :

Le besoin ou l'excédent de financement de la section d'investissement constaté à la clôture de l'exercice est constitué du solde d'exécution corrigé des restes à réaliser (RAR).

Les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements (dont marchés) et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 n-1

RI 001 (excédent d'inv reporté) = solde d'exécution à la clôture 2015 = 24 624,10

RI 1068 (affectat° du résultat) = - (DI 001 + restes à réaliser) = 34 129,66

RF 002 (excédent de fonc reporté) = excédent gal compte tenu des RAR 536 575,73

(ou bien = résultat de clôture 2015 en fonctionnement - RI 1068)